

Marchés Publics

Quotidien

N° 2482 - Lundi 7 janvier 2019 — 200 F CFA

Sommaire

- * **Résultats de dépouillements :** **P. 3 à 11**
 - Résultats provisoires des ministères, institutions
et maîtrises d'ouvrages déléguées **P. 3 à 7**
 - Résultats provisoires des régions **P. 8 à 11**

- * **Avis d'Appels d'offres des ministères et institutions :** **P. 12 à 25**
 - Marchés de fournitures et services courants **P. 12 à 16**
 - Marchés de prestations intellectuelles **P. 17 à 25**

- * **Avis d'Appels d'offres des régions :** **P. 26 & 27**
 - Marchés de prestations intellectuelles **P. 26 & 27**

La célérité dans la transparence

Revue des Marchés Publics

392 Avenue Ho Chi Minh
01 B.P. 6444 Ouagadougou 01
Tél. 25 32 46 12 - Fax 25 31 20 25
E-mail : infos@dcmp.bf
Site web : www.dgmp.gov.bf

Directeur de publication

Le Ministre Délégué Chargé du Budget

Co-directeur de publication

Le Directeur Général du Contrôle
des Marchés Publics et
des Engagements Financiers
Abraham KY, Ph.D

Directeur de la rédaction

Abdoulaye OUATTARA
E-mail : fogoda2000@yahoo.fr

Conception graphique et mise en page

Xavier TAPSOBA
W. Martial GOUBA
Aminata NAPON/NEBIE
Salamata OUEDRAOGO/COMPAORE
Bintou ILBOUDO
Frédéric Modeste Somwaoga OUEDRAOGO
François d'Assise BALIMA
Zoenabo SAWADOGO

Impression

IMPRIMERIE NIDAP
01 B.P. 1347 Ouagadougou 01
Tél. : (+226) 25 43 05 66 /
(+226) 25 43 03 88
Email : nidapbobo@gmail.com

Abonnement / Distribution

SODIPRESSE
09 B.P 11315 Ouagadougou 09
Tél./fax. : +226 25 36 03 80

ISSN 0796 - 5923

LES POINTS DE VENTE DE LA REVUE DES MARCHÉS PUBLICS

OUAGADOUGOU	
SODIPRESSE	: 50 36 03 80
Kiosque (entré coté Est du MEF)	
Alimentation la Shopette	: 50 36 29 09
Diafa Librairie	: 50 30 65 49/50 30 63 54
Ouaga contact et service	: 50 31 05 47
Prix choc cite en III (alimentation)	: 50 31 75 56 /70 26 13 19
Ezama paspanga	: 50 30 87 29
Alimentation la Surface	: 50 36 36 51
Petrofa cissin	: 76 81 28 25
Sonacof Dassasgho	: 50 36 40 65
Alimentation la ménagère	: 50 43 08 64
Librairie Hôtel Indépendance	: 50 30 60 60/63
Aniza shopping centrer	: 50 39 86 68
Petrofa Mogho Naaba (station)	: 50 45 00 22/70 23 08 99
Dispresse (librairie)	
T F A boutique (alimentation tampui)	
Ezama (tampui alimentation)	
Total pont Kadioko (station)	
Latifa (alimentation Ouaga 2000)	
Bon Samaritin(alimentation Ouaga 2000)	
Night Market (pate doie alimentation)	
Petrofa Paglayiri (station)	
Super Ramon III (alimentation)	
BOBO DIOULASSO	
Shell Station Route Boulevard	: 70 11 46 86
Shell Station Route Banfora	: 70 26 04 22
Shell Route de Ouagadougou	: 70 10 86 10
Kiosque la maison des Journaux Place Têfo Amor	: 76 60 57 91
Shell Bindougousso	: 70 11 48 58
Kiosque Trésor Public	: 71 13 33 16/76 22 63 50
KOUDOUGOU	
Coram	: 50 44 11 48
OUAHIGOUYA	
Mini Prix	: 40 55 01 54 / 70 25 51 68
BANFORA	
ETS SHALIMAR	: 70 28 47 31/20 91 05 95
DEDOUGOU	
EAMAF (non loin de la pharmacie BANKUY Dédougou)	: 78 78 65 08/20 52 11 28
FADA N'GOURMA	
SOWDAF (Route de Pama, face du bureau des Douanes)	: 70 40 79 02 / 78 71 02 79
KAYA	
SOCOSAF	: 70 26 11 22
TENKODOGO	
CIKA ..	: 40 71 03 17
TOUGAN	
ETS ZINA IBRAHIM et frere	: 70 73 78 57/20 53 42 50
DORI	
AZIZ TELECOM (en face du bureau des Douanes)	: 40 46 06 06 / 70 28 95 26

Vous voulez être distributeur ou dépositaire de la Revue des Marchés Publics
dans votre localité : contactez SODIPRESSE au
09 B.P 11315 Ouagadougou 09
Tél./fax. : +226 25 36 03 80

Direction Générale du Contrôle des Marchés Publics et
des Engagements Financiers

<http://www.dgmp.gov.bf>

RESULTATS PROVISOIRES

DES MINISTERES, INSTITUTIONS ET

MAITRISES D'OUVRAGES DELEGUEES

SOCIETE NATIONALE D'ELECTRICITE DU BURKINA

Demande de propositions n° 0052018 relatif au recrutement d'un consultant pour l'inspection de sécurité du barrage de Bagré - Financement :
Fonds propres SONABEL.

N° d'ordre	Bureaux	Expérience pertinente du bureau / 05 points	Conformité du plan de travail et méthodologie / 30 points	Qualification et expérience du personnel / 55 points	Participation de ressortissants nationaux au personnel clé / 05 points	Transfert de compétence / 05 points	Total note technique / 100 points	Observations
1	Groupement IFEC / ISL 01 BP 5687 Ouaga 01 Tél : 70 24 43 85	05	29	55	05	05	99	Retenu pour l'ouverture de l'offre financière

MINISTERE DES INFRASTRUCTURES

Demande de propositions de services de consultants pour les études de faisabilité technico-économique et environnementale du projet de port sec multimodal dans l'agglomération de Ouagadougou - Nombre de plis reçus : un (01)

Date d'ouverture et de délibération : 19 juillet 2018 et 02 août 2018 - FINANCEMENT : - Fonds Africaine de Développement (FAD) : 100 % du montant HT-HD - BURKINA FASO : 100% des droits et taxes exigibles

Rubriques/ Consultants	Adresses du bureau	Chef de file	Nationalité	Total nombre de points	Rang	Observations
Groupement CID-MAROC/ AGEIM IC	Charia Mâa Al Ainine, Secteur 22 BP 1340 Rabat Maroc Tél. : (212) 537 71 11 20 Email : cid@cid.co.ma	CID-MAROC	Marocaine	78,67	1er	Retenu

Résultats provisoires

MINISTÈRE DE LA CULTURE DES ARTS ET DU TOURISME

Demande de prix N°2019-005/DPX/15 du 12/10/2018 pour acquisition de fournitures de bureau en ordre de commande au profit du Ministère de la Culture, des Arts et du Tourisme - Dépouillement du 14/12/2018 - Nombre de plis reçus : 17 - Financement : Budget de l'Etat gestion 2019 et Compte trésor « RITC ». Publication de l'avis : Quotidien des Marchés Publics n°2455 et 2456 du jeudi 29 et vendredi 30 novembre 2018.

Lot 1 : acquisition de fournitures de bureau en ordre de commande au profit des Directions Générales du MCAT.

Rang	Soumissionnaires	Montant lu en F CFA	Montant Corrigé en F CFA TTC	Observations
1 ^{er}	CGF	Min : 7 055 900 HTVA Max : 13 520 250 HTVA	Min : 8 325 962 TTC Max : 15 953 895 TTC	Conforme
2 ^{ème}	GL SERVICES SARL	Min : 8 487 940 TTC Max : 16 684 315 TTC	Min : 8 487 940 TTC Max : 16 684 315 TTC	Conforme
3 ^{ème}	ERK	Min : 8 954 440 TTC Max : 17 042 590 TTC	Min : 8 954 440 TTC Max : 17 042 590 TTC	Conforme
4 ^{ème}	SKO- SERVICES	Min : 8 853 740 TTC Max : 17 262 515 TTC	Min : 8 853 740 TTC Max : 17 262 515 TTC	Conforme
5 ^{ème}	Etablissement NATAMA LUCIEN	Min : 7 857 500 HTVA Max : 15 179 000 HTVA	Min : 9 278 617 TTC Max : 17 924 436 TTC	Conforme, les items 22, 23, 24 et 25 sont sautés sur le bordereau des prix unitaires, d'où l'application des prix moyens des autres candidats conformes à ces items pour le calcul du montant de l'offre. En plus, n a pas tenu compte des articles exonérés (item 53 et 54)
6 ^{ème}	EKL	Min : 8 389 800 HTVA Max : 16 078 250 HTVA	Min : 9 688 980 TTC Max : 18 848 435 TTC	Conforme N'a pas tenu compte de l'exonération des cahiers aux items 53 et 54
7 ^{ème}	EUREKA SERVICES SARL	Min : 9 899 964 TTC Max : 18 972 335 TTC	Min : 9 899 964 TTC Max : 18 972 335 TTC	Conforme
8 ^{ème}	EXCEM SARL	Min : 8 757 000 HTVA Max : 16 890 000 HTVA	Min : 10 273 860 TTC Max : 19 836 600 TTC	Conforme
9 ^{ème}	G 2 SERVICES SARL	Min : 9 069 450 HTVA Max : 17 545 800 HTVA	Min : 10 291 311 TTC Max : 19 906 364 TTC	Conforme, N'a pas tenu compte de l'exonération des cahiers aux items 53 et 54 Erreur sur le bordereau des prix unitaire à l'item 9 (deux cent au lieu de 2100) et à l'item 10 (soixante-sept mille cinq cents au lieu de 77 500)
Non classé	GEPRES	Min : 5 171 232 TTC Max : 10 042 685 TTC	Min : 5 147 832 TTC Max : 10 009 385 TTC	Non conforme : - Offre anormalement basse (inférieure à 15 793 168 FCFA TTC) confère IC 21.6 de la demande de prix.-N'a pas tenu compte de l'exonération des cahiers aux items 53 et 54
Non classé	ENTREPRISE WELAS	Min : 10 701 951 TTC Max : 20 704 044 TTC	Min : 10 291 311 TTC Max : 19 906 364 TTC	Non conforme : -Offre anormalement basse (inférieure à 15 793 168 FCFA TTC) confère IC 21.6 de la demande de prix.
Non classé	SONERCO SARL	Min : 5 634 795 TTC Max : 10 825 910 TTC	Min : 5 634 795 TTC Max : 10 825 910 TTC	Non conforme : -Offre anormalement basse (inférieure à 15 793 168 FCFA TTC), confère IC 21.6 de la demande de prix.
Non classé	CBCO	Min : 7 936 880 TTC Max : 15 233 620 TTC	Min : 7 936 880 TTC Max : 15 233 620 TTC	Non conforme : -Offre anormalement basse inférieure à 15 793 168 FCFA TTC), confère IC 21.6 de la demande de prix.
Non classé	DIVINE BTP	Min : 4 406 000 HTVA Max 8 533 500 HTVA	Min : 5 176 904 TTC Max : 10 058 858 TTC	Non conforme : -Offre anormalement basse inférieure à 15 793 168 FCFA TTC), confère IC 21.6 de la demande de prix.
Non classé	ESI	Min : 6 285 093 TTC Max : 12 077 241 TTC	Min : 6 285 093 TTC Max : 12 053 841 TTC	Non conforme : -Offre anormalement basse inférieure à 15 793 168 FCFA TTC), confère IC 21.6 de la demande de prix. N'a pas tenu compte de l'exonération des cahiers aux items 53 et 54
Non classé	ZID SERVICES SARL	Min : 7 759 385 TTC Max : 15 117 275 TTC	Min : 7 958 235 TTC Max : 15 049 775 TTC	Non conforme : -Offre anormalement basse inférieure à 15 793 168 FCFA TTC), confère IC 21.6 de la demande de prix.-N'a pas tenu compte de l'exonération des cahiers aux items 53 et 54
Non classé	SFC	Min : 6 822 347 TTC Max : 13 229 747 TTC	Min : 6 822 347 TTC Max : 13 229 747 TTC	Non conforme : n'a pas renseigné le formulaire de soumission conformément à l'article 19.2 des instructions aux candidats et n'a pas fourni l'engagement à respecter le code d'éthique et de déontologie en matière de commande publique

Attributaire CGF pour un montant minimum TTC de huit millions trois cent vingt-cinq mille neuf cent soixante-deux (8 325 962) F CFA, et un montant maximum TTC de quinze millions neuf cent cinquante-trois mille huit cent-quatre-vingt-quinze (15 953 895) F CFA avec un délai d'exécution de trois cent soixante(360) jours et quinze (15) jours pour chaque ordre de commande.

Lot 2 : acquisition de fournitures de bureau en ordre de commande au profit de la DAF/MCAT.

Rang	Soumissionnaires	Montant lu en F CFA	Montant TTC Corrigé en F CFA	Observations
1 ^{er}	EXCEM SARL	Min : 2 527 500 HTVA Max : 4 999 750 HTVA	Min : 2 968 050 TTC Max : 5 878 105 TTC	Conforme
2 ^{ème}	SKO- SERVICES	Min : 3 309 780 TTC Max : 6 558 850 TTC	Min : 3 309 780 TTC Max : 6 558 850 TTC	Conforme
3 ^{ème}	GL SERVICES SARL	Min : 3 324 530 TTC Max : 6 588 350 TTC	Min : 3 324 530 TTC Max : 6 588 350 TTC	Conforme
Non classé	ERK	Min : 2 337 450 TTC Max : 4 498 850 TTC	Min : 2 337 450 TTC Max : 4 498 850 TTC	Non conforme : -Offre anormalement basse (inférieure à 5 051 076 FCFA TTC) confère IC 21.6 de la demande de prix.
Non classé	GEPRES	Min : 2 244 360 TTC Max : 4 413 495 TTC	Min : 2 228 160 TTC Max : 4 389 195 TTC	Non conforme : -Offre anormalement basse (inférieure à 5 051 076 FCFA TTC) confère IC 21.6 de la demande de prix. - N'a pas tenu compte de l'exonération des cahiers à l'item 18.
Non classé	CGF	Min : 3 792 520 TTC Max : 7 437 540 TTC	Min : 3 792 520 TTC Max : 7 437 540 TTC	Non conforme : -Offre anormalement élevée (supérieure à 6 833 808 FCFA TTC) confère IC 21.6 de la demande de prix.
Non classé	EUREKA SERVICES SARL	Min : 4 435 000 HTVA Max : 8 615 000 HTVA	Min : 5 233 300 TTC Max : 10 165 700 TTC	Non conforme : -Offre anormalement élevée (supérieure à 6 833 808 FCFA TTC) confère IC 21.6 de la demande de prix.
Non classé	CBCO	Min : 4 137 060 TTC Max : 8 047 570 TTC	Min : 4 137 060 TTC Max : 8 047 570 TTC	Non conforme : -Offre anormalement élevée (supérieure à 6 833 808 FCFA TTC) confère IC 21.6 de la demande de prix.
Non classé	G 2 SERVICES SARL	Min : 3 912 500 HTVA Max : 7 751 000 HTVA	Min : 4 616 750 TTC Max : 9 146 180 TTC	Non conforme : -Offre anormalement élevée (supérieure à 6 833 808 FCFA TTC) confère IC 21.6 de la demande de prix.

Résultats provisoires

Non classé	ESI	Min : 3 820 545 HTVA Max : 7 751 000 HTVA	Min : 3 820 545 HTVA Max : 7 598 020 TTC	Non conforme : -Offre anormalement élevée (supérieure à 6 833 808 FCFA TTC) confère IC 21.6 de la demande de prix.
Non classé	EKL	Min : 5 410 300 TTC Max : 10 679 000 TTC	Min : 5 410 300 TTC Max : 10 679 000 TTC	Non conforme : -Offre anormalement élevée (supérieure à 6 833 808 FCFA TTC) confère IC 21.6 de la demande de prix.

Attributaire : EXCEM SARL pour un montant minimum HTVA de deux millions cinq cent vingt-sept mille cinq cents (2 527 500) F CFA, et un montant maximum HTVA de quatre millions cent-vingt mille sept cent cinquante (4 120 750) F CFA, après une diminution des quantités maximales aux items suivants : -Item 5 (45 au lieu de 60) -item 19 (88 au lieu de 100) ; Avec un délai d'exécution de trois cent soixante(360) jours et quinze (15) jours pour chaque ordre de commande.

Relative à la demande de prix N° 2019-003/DPX/15 du 09/11/2018 pour la fourniture de pause-café et de cocktails en ordres de commande au profit du Ministère de la Culture, des Arts et du Tourisme. Dépouillement du 12 décembre 2018 - Nombre de plis : 18 - Financement : compte trésor RITC et budget de l'État gestion 2019 - Publication Quotidien des Marchés Publics N° 2453 du mardi 27 novembre 2018

Lot 1 : fourniture de pause-café en ordres de commande				
Rang	soumissionnaires	Montants lus	Montants corrigés en TTC	observations
	ETS SOFA	Minimum : 24 960 HTVA Maximum : 24 960 000 HTVA	Minimum : 29 453 TTC Maximum : 29 452 800 TTC	NON CONFORME : Les spécifications proposées ne concordent pas avec celles du dossier
	ETS TEEL TAABA	Minimum : 22 350 HTVA Maximum : 22 350 000 HTVA	Minimum : 26 373 TTC Maximum : 226 373 000 TTC	Non conforme : N'a pas proposé de chef d'équipe
	RASSAM PRESTATION	Minimum : 30 000 HTVA Maximum : 30 000 000 HTVA	Minimum : 35 400 TTC Maximum : 35 400 000 TTC	Offre anormalement élevée (seuil normal compris entre 25 681 050 F TTC et 34 744 950 F TTC) CF IC 21 de la DPX
	AUX 2 CANARIS	Minimum : 44 250 TTC Maximum : 44 250 000 TTC	Minimum : 44 250 TTC Maximum : 44 250 000 TTC	n'a pas fourni de diplôme de CAP en hôtellerie ou l'équivalent exigé par le dossier
3 ^{ème}	LYN SERVICES	Minimum : 27 375 HTVA maximum : 27 375 000 HTVA	Minimum : 32 303 TTC maximum : 27 375 000 TTC	Conforme
	CLUB BELKO	Minimum : 25 665 TTC maximum : 25 665 000 TTC	Minimum : 25 665 TTC maximum : 25 665 000 TTC	Offre anormalement basse (seuil normal compris entre 25 681 050 F TTC et 34 744 950 F TTC) CF IC 21 de la DPX
2 ^{ème}	WOURE SERVICES	Minimum : 29 205 TTC maximum : 29 205 000 TTC	Minimum : 29 205 TTC maximum : 29 205 000 TTC	conforme
4 ^{ème}	BPM	Minimum : 34 515 TTC maximum : 34 515 000 TTC	Minimum : 34 515 TTC maximum : 34 515 000 TTC	conforme
1 ^{er}	LA SOCIETE 3Z SARL	Minimum : 22 125 TTC maximum : 26 107 500 TTC	Minimum : 22 125 TTC maximum : 26 107 500 TTC	conforme

Attributaire : la Société 3 Z Sarl pour un montant minimum HTVA de vingt- deux mille cent vingt- cinq (22 125) F CFA et un montant maximum TTC de vingt- six millions cent sept mille cinq cents (26 107 500) francs CFA avec un délai d'exécution de 360 jours dont quinze(15) jours pour chaque ordre de commande

Lot 2 : fourniture de cocktail en ordres de commande				
Rang	Soumissionnaires	Montants lus	Montants corrigés en TTC	observations
Non classé	ETS SOFA	Minimum : 24 960 000 HTVA Maximum : 24 960 000 HTVA	Minimum : 29 453 TTC Maximum : 29 452 800 TTC	NON CONFORME Les spécifications proposées ne concordent pas avec celles du dossier
Non classé	ETS TEEL TAABA	Minimum : 209 550 HTVA Maximum : 15 960 725 HTVA	Minimum : 247 269 TTC Maximum : 18 833 656	Non conforme N'a pas proposé de chef d'équipe
3 ^{ème} ex	RASSAM PRESTATION	Minimum : 180 000 HTVA Maximum : 13 710 000 HTVA	Minimum : 212 400 TTC Maximum : 16 177 800 TTC	Offre anormalement élevée (seuil normal compris entre 12 690 393 F TTC et 17 169 355 F TTC) CF IC 21 de la DPX
3 ^{ème} ex	LYN SERVICES	Minimum : 180 000 HTVA Maximum : 13 710 000 HTVA	Minimum : 212 400 TTC Maximum : 16 177 800 TTC	Conforme
1 ^{er}	CLUB BELKO	Minimum : 169 930 TTC maximum : 12 942 240 TTC	Minimum : 169 930 TTC maximum : 12 942 240 TTC	Conforme
2 ^{ème}	WOURE SERVICES	Minimum : 117 000 TTC maximum : 13 481 500 TTC	Minimum : 117 000 TTC maximum : 13 481 500 TTC	Conforme
Non classé	BPM	Minimum : 180 000 HTVA maximum : 13 710 000 TTC	Minimum : 212 400 TTC Maximum : 16 177 800 TTC	Non conforme N'a pas fourni la preuve de possession du matériel demandé
Non classé	LA SOCIETE 3Z SARL	Minimum : 152 220 TTC maximum : 11 594 090 TTC	Minimum : 152 220 TTC maximum : 11 594 090 TTC	Offre anormalement basse(seuil normal compris entre 12 690 393 F TTC et 17 169 355 F TTC) CF IC 21 de la DPX

Attributaire : CLUB BELKO pour un montant minimum HTVA de cent –soixante- neuf mille neuf cent trente (169 930) francs CFA et un montant maximum TTC de douze millions neuf cent quarante- deux mille deux cent quarante (12 942 240) F CFA avec un délai d'exécution de 360 jours dont quinze(15) jours pour chaque ordre de commande.

Demande de prix N°2019-009//DPX/15 du 11/11/2018 pour impression et fourniture de banderoles, d'affiches et de cartes d'invitation en ordres de commande au profit du MCAT - Dépouillement du vendredi 07 décembre 2018 - Nombre de plis : 06
Publication de l'avis: Quotidien des Marchés Publics N°2453 du mardi 27 novembre 2018
Référence de la convocation de la Commission d'Attribution des Marchés N°2018-00684/MCAT/SG/DMP du 03 décembre 2018
Financement : compte trésor RITC

Lot unique : impression et fourniture de banderoles, d'affiches et de cartes d'invitation en ordres de commande au profit du MCAT				
Rang	Soumissionnaires	Montants lus en FCFA	Montants corrigés TTC en FCFA	OBSERVATIONS
Non classé	AB PRODUCTION	Minimum : 1 745 000 Maximum : 20 690 000	Minimum : 1 745 000 Maximum : 20 690 000	Offre hors enveloppe budgétaire. Seuil des offres recevables compris entre 14 312 006 F CFA TTC et 19 362 125 F CFA TTC. Confère IC 21.6 de la DPX
Non classé	IDEA IMPRIMERIE	Minimum HTVA : 1 313 125 Maximum HTVA : 14 975 000	Minimum : 1 549 488 Maximum : 17 670 500	Offre conforme mais hors enveloppe budgétaire. Seuil des offres recevables compris entre 14 058 760 F CFA TTC et 19 020 676 F CFA TTC. Confère IC 21.6 de la DPX

Résultats provisoires

Non classé	SONAZA SARL	Minimum : 2 023 700 Maximum : 21 092 500	Minimum : 2 023 700 Maximum : 21 092 500	Offre anormalement élevée. Seuil des offres recevables compris entre 14 058 760 F CFA TTC et 19 020 676 F CFA TTC. Confère IC 21.6 de la DPX
Non classé	UNION DECOR SARL	Minimum HTVA : 1 613 750 Maximum HTVA : 18 920 000	Minimum : 1 904 225 Maximum : 22 325 600	Non conforme: Incohérence sur le nom de l'infographe : OUOBA sur le diplôme et Woba sur le CV ; date de naissance de l'infographe 14/09/1995 sur le diplôme et 14/10/1995 sur le CV. La liste du matériel n'a pas été justifiée comme l'exige le dossier
Non classé	IMPRI-NORD SARL	Minimum : 1 905 700 Maximum : 22 007 000	Minimum : 1 905 700 Maximum : 22 007 000	Offre anormalement élevée. Seuil des offres recevables compris entre 14 058 760 F CFA TTC et 19 020 676 F CFA TTC. Confère IC 21.6 de la DPX.
Non classé	IMPRIMERIE RAFIQ VISION	Minimum : 1 243 720 Maximum : 12 786 480	Minimum : 1 243 720 Maximum : 12 786 480	Offre anormalement basse. Seuil des offres recevables compris entre 14 058 760 F CFA TTC et 19 020 676 F CFA TTC. Confère IC 21.6 de la DPX

Infructueux pour soumission hors enveloppe budgétaire

Demande de prix N°2018-004/DPX/15 du 11/11/2018 pour acquisition de consommables informatiques en ordres de commande au profit du ministère de la Culture, des Arts et du Tourisme en deux lots - Dépouillement du 17 décembre 2018 - Nombre de plis : 20

Financement : Budget de l'État gestion 2019 et compte Trésor « RITC »

Publication : Quotidien des Marchés Publics N°2455-2456 du jeudi 29 et vendredi 30 novembre 2018

Lot 1 : acquisition de consommables informatiques en ordre de commande au profit des directions générales du MCAT

Rang	Soumissionnaires	Montants lus en F CFA	Montants corrigés TTC en FCFA	Observations
Non classé	2 S Équipements Sarl	Minimum : 20 585 100 Maximum : 34 402 900	Minimum : 20 585 100 Maximum : 34 402 900	Conforme mais offre anormalement élevée(seuil normal compris entre 19 442 519 et 26 304 585) du montant de la moyenne pondérée des offres conformes CF IC 21.6 de la DPX
Non classé	CGF	Minimum : 9 124 350 Maximum : 15 682 200	Minimum : 9 124 350 Maximum : 15 682 200	Conforme mais offre anormalement basse (seuil normal compris entre 19 442 519 et 26 304 585) du montant de la moyenne pondérée des offres conformes CF IC 21.6 de la DPX
Non classé	EGM	Minimum : 22 915 600 Maximum : 38 668 600	Minimum : 22 915 600 Maximum : 38 668 600	Conforme mais offre anormalement élevée (seuil normal compris entre 19 442 519 et 26 304 585) du montant de la moyenne pondérée des offres conformes CF IC 21.6 de la DPX
1er	KCS Sarl	Minimum : 11 698 520 Maximum : 19 805 710	Minimum : 11 698 520 Maximum : 19 805 710	Conforme
Non classé	SKO SERVICES	Minimum : 10 316 150 Maximum : 17 434 500	Minimum : 10 316 150 Maximum : 17 434 500	Non conforme : prospectus non fourni : pièce exigée par le dossier
Non classé	DUNAMIS	Minimum : 9 227 500 HTVA Maximum: 15 395 000 HTVA	Minimum : 10 888 450 Maximum : 18 166 100	Conforme mais offre anormalement basse(seuil normal compris entre 19 442 519 et 26 304 585) du montant de la moyenne pondérée des offres conformes CF IC 21.6 de la DPX
non classé	EOGSF	Minimum : 10 532 090 Maximum : 17 632 150	Minimum : 10 532 090 Maximum : 17 632 150	Conforme mais offre anormalement basse(seuil normal compris entre 19 442 519 et 26 304 585) du montant de la moyenne pondérée des offres conformes CF IC 21.6 de la DPX
Non classé	WILL.COM Sarl	Minimum : 13 693 900 Maximum : 23 240 100	Minimum : 13 693 900 Maximum : 23 240 100	Non conforme: Erreur à l'item 5 du bordereau des coûts unitaires (cinq cent mille en lettres et 50 000 en chiffres ; ce qui entraîne une variation de l'offre de 65%. Variation supérieure à 15%.
Non classé	PBI Sarl	Minimum : 16 930 000 HTVA Maximum: 30 025 000 HTVA	Minimum : 19 977 400 Maximum : 35 429 500	Conforme mais offre anormalement élevée (seuil normal compris entre 19 442 519 et 26 304 585) du montant de la moyenne pondérée des offres conformes CF IC 21.6 de la DPX

Attributaire

au lot 1: KCS Sarl pour un montant minimum TTC de onze millions six cent quatre- vingt dix- huit mille cinq cent vingt (11 698 520) francs CFA et un maximum TTC de dix -neuf millions huit cent cinq mille sept cent dix (19 805 710) francs CFA et un délai d'exécution de 360 jours dont 15 jours pour chaque ordre de commande

Lot 2 : acquisition de consommables informatiques en ordre de commande au profit de la DAF/MCAT

Rang	Soumissionnaires	Montants lus en FCFA	Montants corrigés TTC en FCFA	Observations
	2 S Équipements Sarl	Minimum : 19 020 420 TTC Maximum : 31 837 580 TTC	Minimum : 19 020 420 TTC Maximum : 31 837 580 TTC	Offre anormalement élevée
	CGF	Minimum : 8 227 550 TTC Maximum : 14 095 100 TTC	Minimum : 8 227 550 TTC Maximum : 14 095 100 TTC	Offre hors enveloppe
	EGM	Minimum : 23 358 100 TTC Maximum : 39 553 600 TTC	Minimum : 23 358 100 TTC Maximum : 39 553 600 TTC	Offre anormalement élevée
	KCS Sarl	Minimum : 6 736 030 TTC Maximum : 11 463 700 TTC	Minimum : 6 736 030 TTC Maximum : 11 463 700 TTC	Offre anormalement basse.
	Excellence TD	Minimum: 22 635 350 TTC Maximum: 40 597 900 TTC	Minimum : 22 635 350 TTC Maximum : 40 597 900 TTC	Offre anormalement élevée hors enveloppe
	DUNAMIS	Minimum : 7 867 500 HTVA Maximum : 13 067 500 HTVA	Minimum : 9 283 650 TTC Maximum 15 419 650 TTC	Offre hors enveloppe
	Mondial Distribution	Minimum : 7 863 500 HTVA Maximum : 13 037 500 HTVA	Minimum : 9 278 930 TTC Maximum: 15 384 250 TTC	Offre hors enveloppe
	WILL.COM Sarl	Minimum : 9 843 560 TTC Maximum : 17 781 420 TTC	Minimum : 9 843 560 TTC Maximum : 17 781 420 TTC	Conforme, mais hors enveloppe budgétaire
	PBI sarl	Minimum : 16 930 000 HTVA Maximum : 30 025 000 HTVA	Minimum : 19 977 400 TTC Maximum : 35 429 500 TTC	Offre anormalement élevée
	SODICOM	Minimum : 8 705 000 HTVA Maximum : 15 000 000 HTVA	Minimum : 10 271 900 TTC Maximum : 17 700 000 TTC	Offre anormalement élevée

Attributaire

au lot 2 : infructueux pour soumission hors enveloppe budgétaire

Résultats provisoires

AGENCE D'EXECUTION DES TRAVAUX EAU ET EQUIPEMENT RURAL (AGETEER)

Appel d'offres International N°2018-006/AGETEER/DG du 30/07/2018 pour les travaux de réalisation de trente et un (31) systèmes d'adduction d'eau potable multi-villages (AEP-MV), dans les régions de la Boucle du Mouhoun et des Hauts Bassins pour le compte du projet BID-UEMOA d'hydraulique et d'assainissement en milieu rural au Burkina Faso Financement : Banque Islamique de Développement (BID)
 Publication : Journal JEUNE AFRIQUE n°3004 du 05 au 11 août 2018 « annonces classées », page 83 ; et « Quotidien » N°2374 des marchés Publics du mercredi 08 août 2018, pages 22 et 23. Référence de la convocation de la Commission d'Attribution des Marchés (CAM) : Lettre N°2018-001552/AGETEER/DG/DM/fk du 02 octobre 2018 (Ouverture) Lettre N°2018- 001658/AGETEER/DG/DM/ko du 22/10/2018 (Délibération) Date d'ouverture des offres : 09/10/2018 Date de délibération : 26/10/2018
 Nombre d'offres reçues : vingt un (21) offres soumises par neuf (09) entreprises ou groupement d'entreprises.
 Référence de l'avis de non objection sur les résultats : N°RHA/BURKINA/2BFA0142/Vol1/2812/2018 du 28/12/2018.

Lot 1 : Travaux de réalisation de neuf (09) Systèmes d'Adduction d'Eau Potable Simplifiés (AEPS) et trois (03) Systèmes d'Adduction d'Eau Potable Multi-villages (AEP –MV) dans la région de la Boucle du Mouhoun

N°	Soumissionnaires	Montant lu en F CFA	Montant corrigé en F CFA	Observations
		Montant HT-HD	Montant HT-HD	
1	Groupement EEPC / TAI (Tunisie)	2 322 978 900	2 328 980 900	Classé 7 ^{ème} après correction arithmétique.
2	K2R Energy (CI)	1 567 532 161	1 619 866 388	Classé 4 ^{ème} après correction arithmétique.
3	KELON International (CI)	1 686 207 970	1 709 147 370	Classé 5 ^{ème} après correction arithmétique.
4	CHM (Togo)	2 247 192 400	2 247 492 400	Classé 6 ^{ème} après correction arithmétique.
5	FGT	2 638 051 675	2 368 051 675	Classé 8 ^{ème} après correction arithmétique.
6	Groupement PPI SA/ASI-BF SA	1 267 686 020	1 267 132 820	Classé 1 ^{er} après correction arithmétique et Conforme aux critères exigés par le DAOI.
7	Groupement EKS/SIMAD	1 349 245 100	1 517 508 550	Classé 2 ^{ème} après correction arithmétique mais références techniques fournies non probantes. 01 marché similaire validé sur 02 exigées par le DAOI.
8	Groupement ECODI (Burkina Faso)/ MOREY (Niger)/ ICEBERG GROUP (Benin)	1 542 175 800	1 542 175 800	Classé 3 ^{ème} après correction arithmétique.

Attributaire
 Groupement PPI SA/ ASI-BF SA pour un montant de Un milliard deux cents soixante-sept millions cent trente-deux mille huit cent vingt (1 267 132 820) francs CFA HT-HD, soit à Un milliard sept cent trente-sept millions sept cent cinquante-neuf mille six (1 737 759 006) francs CFA TTC, avec un délai d'exécution de huit (08) mois (hors suspension).

Lot 2 : Travaux de réalisation de huit (08) Systèmes d'Adduction d'Eau Potable Simplifiés (AEPS) et trois (03) Systèmes d'Adduction d'Eau Potable Multi-villages (AEP –MV) dans la région des Hauts Bassins.

N°	Soumissionnaires	Montant lu en F CFA	Montant corrigé en F CFA	Observations
		Montant HT-HD	Montant HT-HD	
1	Groupement EEPC / TAI (Tunisie)	1 934 561 900	2 397 841 650	Classé 7 ^{ème} après correction arithmétique.
2	K2R Energy (CI)	1 656 750 035	1 636 666 245	Classé 3 ^{ème} après correction arithmétique.
3	KELON International (CI)	1 781 451 650	1 759 817 350	Classé 4 ^{ème} après correction arithmétique.
4	CHM (Togo)	2 066 390 500	2 066 375 500	Classé 5 ^{ème} après correction arithmétique.
5	Groupement ASI-BF/TEMPFOR/HYDRASS	1 399 057 250	1 409 177 800	Classé 1 ^{er} après correction arithmétique et Conforme aux critères exigés par le DAOI.
6	FGT	2 273 417 025	2 273 167 025	Classé 6 ^{ème} après correction arithmétique.
7	Groupement EKS/SIMAD	1 443 768 440	1 463 132 750	Classé 2 ^{ème} après correction arithmétique mais références techniques fournies non probantes. 01 marché similaire validé sur 02 exigées.

Attributaire
 Groupement ASI-BF/ TEMFOR/ HYDRASS pour un montant de Un milliard quatre cent neuf millions cent soixante-dix-sept mille huit cent (1 409 177 800) francs CFA HT-HD, soit Un milliard six cent quatre-vingt-dix millions cent dix-neuf mille cent trente-trois (1 690 119 133) francs CFA TTC, avec un délai d'exécution de sept (07) mois (hors suspension).

Lot 3 : Travaux de réalisation de sept (07) Systèmes d'Adduction d'Eau Potable Simplifiés (AEPS) et un (01) Système d'Adduction d'Eau Potable Multi-villages (AEP –MV) dans la région des Hauts Bassins.

N°	Soumissionnaires	Montant lu en F CFA	Montant corrigé en F CFA	Observations
		Montant HT-HD	Montant HT-HD	
1	Groupement EEPC / TAI (Tunisie)	1 628 779 100	1 624 091 600	Classé 5 ^{ème} après correction arithmétique
2	K2R Energy (CI)	1 206 136 577	1 260 443 648	Classé 3 ^{ème} après correction arithmétique
3	KELON International (CI)	1 296 921 050	1 355 315 750	Classé 4 ^{ème} après correction arithmétique
4	FGT	1 900 214 250	1 900 242 250	Classé 6 ^{ème} après correction arithmétique
5	Groupement PPI SA/ASI-BF SA	912 692 140	914 923 460	Classé 1 ^{er} après correction arithmétique et Conforme, mais déjà attributaire du lot1 avec le même personnel et le même matériel.
6	Groupement ECODI (Burkina Faso)/MOREY (Niger)/Iceberg group (Benin)	1 132 353 750	1 143 470 750	Classé 2 ^{ème} après correction arithmétique et Conforme aux critères exigés par le DAOI.

Attributaire
 Groupement ECODI (Burkina Faso)/ MOREY (Niger)/ ICEBERG GROUP (Benin) pour un montant de Un milliard cent quarante-trois millions quatre cent soixante-dix-mille sept cent cinquante (1 143 470 750) francs CFA HT-HD, soit Un milliard trois cent quarante-neuf millions deux cent quatre-vingt-quinze mille quatre cent quatre-vingt-cinq (1 349 295 485) francs CFA TTC, avec un délai d'exécution de six (06) mois (hors suspension).

RESULTATS PROVISOIRES DES REGIONS

REGION DU CENTRE-OUEST

Rectificatif

Rectificatif du Quotidien N° 2479-2480 du Mercredi 02 & jeudi 03 janvier 2019, page 13

portant sur les références du dossier de la demande de prix et l'année budgétaire du financement

Demande de prix N° 2018-006/RCOS/PSSL/CBEA du 28 août 2018 relative aux travaux de construction d'un centre de traitement de noix de karité de capacité 100 tonnes plus forage et ouvrages annexes au profit de la commune de Biéha

Financement : PCESA + Fond propre ; Gestion 2019 - Publication de l'avis : Quotidien d'information de la Direction Générale des Marchés Publics du Burkina n° 2395 du jeudi 06 septembre 2018 - Date de dépouillement : Mardi 18 septembre 2018

Référence de la convocation de la CCAM : Lettre N° 2018 – 073/ CBEA/M-BEA/PRM du 11/09/2018

Lot unique : travaux de construction d'un centre de traitement de noix de karité de capacité 100 tonnes plus forage et ouvrages annexes au profit de la commune de Biéha

N° d'ordre	Soumissionnaires	Montant HT lu en FCFA	Montant TTC Lu en FCFA	Montant HT corrigé en FCFA	Montant TTC Corrigé en F CFA	Observations
01	AGE.COM SARL	56 339 321	66 480 399	56 339 321	66 480 399	CONFORME : expériences, confère attestations de travail et CV
02	SAHEL - DECOR	53 366 678	62 972 679	53 216 678	62 795 680	NON CONFORME : Contradiction entre prix unitaire en lettre et en chiffre à l'item 1.3 de la rubrique (frais généraux) ; absence de certificat de travail des ouvriers qualifiés et absence des attestations de disponibilités des ouvriers non qualifiés; expériences similaires non conformes ; au niveau des marchés en cours absence des dates de début et de fin des travaux ainsi que le délai d'exécutions ; au niveau des marchés exécutés absence des dates de début et de fin des travaux ainsi que le délai d'exécutions ; tableau 1.4.c non renseigné malgré la liste des marchés en cours joint dans le dossier ; tableau 1.6 non renseigné conformément au canevas ; référence non fournies au tableau 1.10
03	GETRA - B	53 285 960	62 877 433	53 285 960	62 877 433	NON CONFORME : Agrément non conforme ; expérience non requise pour l'ensemble du personnel; diplôme non conforme à celui demandé dans le DAO (diplôme d'ingénieur hydrogéologue demandé et non un master en ingénierie de l'eau et de l'environnement)
04	NICODECSARL/ AZBAT	51 740 001	61 053 201	51 740 001	61 053 201	NON CONFORME :expériences non requises pour les chefs de chantier , le chef maçon, le chef menuisier, le chef électricien ; le diplôme de Ouédraogo Fayçal n'est pas conforme à celui demandé dans le D.A.C ;expérience non requise pour le chef de mission ;le certificat de travail du mécanicien n'est pas4signé ;l'attestation de mise à disposition du camion benne Renault n° d'immatriculation 11HJ2965BF de Nikiéma casimir DG de ENICA n'est pas signé ;l'agrément du groupement ne couvre pas la région du centre – ouest ;le marché n°38/00/03/01/00/2016 n'est ni signé par le Ministre ni visé par le CF ; le nombre de projets similaires n'est pas atteint ; la date du chiffre d'affaire est postérieure à celle de l'agrément
ATTRIBUTTAIRE		AGE .COM SARL Pour un montant de cinquante six millions trois cent trente neuf mille trois cent vingt un (56 339 321) francs HT et soixante six millions quatre cent quatre vingt mille trois cent quatre vingt dix neuf (66 480 399) francs TTC.				

Résultats provisoires

Rectificatif du Quotidien N° 2479-2480 du Mercredi 02 & jeudi 03 janvier 2019, page 13 portant sur les références de l'avis d'appel d'offres et l'année budgétaire du financement Appel d'Offres accéléré N° 2018-002/RCOS/PSSL/CLEO/ du 15 Octobre 2018 relatif aux travaux de construction d'un marché à bétail moderne au profit de la commune de Léo - Financement : Budget communal Gestion 2019 et PCESA Publication de l'avis : Quotidien des Marchés Publics numéro 2425 du jeudi 18 octobre 2018 Date de dépouillement : Vendredi 02 Novembre 2018 - Nombre de soumissionnaires : Neuf (09) Convocation de la CCAM : N°2018-005/RCOS/PSSL/CU-LEO/M/CCAM du 26 Octobre 2018						
N°	Soumissionnaires	Montant F CFA HTVA		Montant F CFA TTC		Observations
		lu	corrigé	lu	corrigé	
01	ENITAF	202 998 990	202 998 990	239 538 808	239 538 808	NON CONFORME : * Diplôme fourni non conforme pour le conducteur des travaux : BTS Bâtiment et travaux publics au lieu de BTS Génie-Civil Deux certifications de chiffres d'affaires : Kadiogo juin 2018 et Bazèga sept 2018
02	DELCO	200 000 000	200 000 000	236 000 000	236 000 000	NON CONFORME * Diplôme fourni non conforme pour le conducteur des travaux : BTS Bâtiment et travaux publics au lieu de BTS Génie-Civil * quatre années d'expérience justifiée au lieu de cinq années demandée pour le chef de chantier. Pv de réception définitive du marché N°CO 05/03/02/00/2014/00005 relatif à la construction du marché à bétail à Dablo n'est pas conforme (le représentant du DRCMF N'était plus en service à kaya à la date du 20 octobre 2015. L'intéressé avait pris service dans une autre province.) AEPS : Expérience justifiée est de 4 ans sur 5 années demandées pour le chef d'équipe topographique * Aiguilles vibrantes non fournies * Plan de charge requis est fourni mais non conforme
03	ESI International	175 286 545	175 286 545	206 838 123	206 838 123	NON CONFORME * Capacité des bétonnières non précisé * Absence des pièces justificatives des marteaux Marché à bétail dans la commune de DASSA douteux ; les transferts du MENA ne concerne pas les infrastructures d'élevage. Le PV de la réalisation de forages et d'adduction d'eau n'est pas conforme ; en 2016 les spécialistes en passation de marché (SPM) n'existaient plus.
04	SEG-NA BTP	203 573 834	203 571 854	240 217 124	240 214 788	NON CONFORME * Un (01) Conducteur des Travaux Diplôme fourni non conforme à celui demandé. Attestation en lieu et place du diplôme de Technicien Supérieur en génie civil *03 Arrosoirs non fournis *marteaux non fournis Le tableau du plan de charge mal renseigné, l'entreprise exécute des travaux de construction de boutiques dans la commune AEPS : Diplôme requis non fourni. Attestation de DUT option Génie électrique en lieu et place du Diplôme de Technicien supérieur en électrotechnique ou électricité *Equipements topographique (lot) non fourni * Caisse à outils pour électromécanicien non fournie correction due à la non concordance entre les prix en chiffres 79 200 et en lettre soixante-dix-neuf mille deux, 64 800 et soixante-quatre mille huit de l'item E (local du gardien).
05	Groupement CDSSAS/ GESEB SA	199 784 372	199 784 372	235 745 559	235 745 559	CONFORME
06	Entreprise Phœnix	215 747 041	215 747 041	254 581 508	254 581 508	NON CONFORME * Diplôme fourni non conforme pour le conducteur des Travaux. BTS Option : Travaux publics au lieu de BTS Génie Civil *Diplôme fourni non conforme pour le chef Electricien : CAP Electricité moteur au lieu de CAP Electricité bâtiment * Ensemble petits matériels de terrassement (Pioches, brouettes, pelles et marteaux) non fourni ; L'agrément B4 expiré et non renouvelé. OFFRE HORS ENVELOPPE
ATTRIBUTAIRE		GROUPEMENT CDS SA / GESEB SA pour un montant hors taxes de cent quatre-vingt-dix-neuf millions sept cent quatre-vingt-quatre mille trois cent soixante-douze (199 784 372) et un montant de deux cent trente-cinq millions sept cent quarante-cinq mille cinq cent cinquante-neuf (235 745 559) francs TTC avec un délai d'exécution de cent vingt (120) jours.				

Résultats provisoires

Rectificatif	Rectificatif portant sur l'année budgétaire << 2019 au lieu de 2018 >> et sur les montants des lot 1 et lot 2 parus dans le quotidien n°2479-2480 du mercredi 02 et du jeudi 03 janvier 2019 aux pages 11 et 12					
	Appel d'Offres accéléré N° 2018-002/RCOS/PSSL/CLEO/ du 15 Octobre 2018 relatif aux travaux de construction d'un comptoir d'achat de maïs au profit de la commune de Léo - Financement : Budget communal Gestion 2019 et PCESA					
	Publication de l'avis : Quotidien des Marchés Publics numéro 2425 du jeudi 18 octobre 2018 Date de dépouillement : Vendredi 02 Novembre 2018 - Nombre de soumissionnaires : Neuf (09) Convocation de la CCAM : N°2018-005/RCOS/PSSL/CU-LEO/M/CCAM du 26 Octobre 2018					
Lot 1-travaux de construction de deux magasins de stockage de maïs traités de capacité 500 tonnes et ouvrages annexes au profit de la commune de Léo						
N°	SOUSSIONNAIRES	MONTANT LU PUBLIQUEMENT F CFA HTVA	MONTANT CORRIGE F CFA HTVA	MONTANT LU PUBLIQUEMENT F CFA TTC	MONTANT CORRIGE F CFA TTC	OBSERVATIONS
01	PRESSIMEX-SOMITA	95 642 753	95 642 753	112 858 448	112 858 448	CONFORME
02	B.G.R.SA	102 547 540	102 547 540	121 006 097	121 006 097	NON CONFORME *Diplôme fourni non conforme pour le chef de chantier : BEP Travaux Publics au lieu de BEP Génie-Civil
03	ESAF PRESTATION	90 266 840	90 266 840	106 514 871	106 514 871	NON CONFORME : *05 pioches fournies au lieu de 10 demandées. Le Marché et équipement de magasin a Zabré et à Ouargaye n'est pas authentique (L'autorité d'approbation n'était plus en poste)
04	Groupement CDSSAS/GESEB SA	99 975 110	99 975 110	117 970 630	117 970 630	CONFORME
05	EGCB sarl	93 730 375	93 730 375	110 601 843	110 601 843	* NON CONFORME Expérience non requise et absence de projets similaires pour le conducteur des travaux (voir CV) *Diplôme fourni non conforme pour le chef de chantier : BEP Dessin d'architecture au lieu de BEP Génie-Civil *Absence du nombre d'année d'expérience du chef Electricien bâtiment dans les certificats de travail et le CV * Absence du PV de réception pour le marché numéro 11/003/02/00/2013/01301 Marché 2015 région du centre(en 2015 l'autorité contractante était le président de la délégation spéciale et non pas le président du conseil régional.
06	ECGTP	91 021 450	90 427 450	107 405 311	106 704 391	CONFORME Correction due à une contradiction entre les montants en chiffres (500f) et en lettre (cinq francs) au niveau du point I.1 (clôture terrassement) entraînant une incidence de – 594 000 f
07	EZARMO INTER Sarl	89 376 500	89 376 500	105 464 270	105 464 270	* NON CONFORME Expérience non requise pour le conducteur des travaux en l'absence de certificat de travail * Expérience non requise pour le chef de chantier en l'absence de certificat de travail * Expérience non requise pour les deux chefs maçons en l'absence de certificat de travail * Expérience non requise pour le chef menuisier en l'absence de certificat de travail * Expérience non requise pour le chef électricien en l'absence de certificat de travail * Expérience non requise pour le les ouvriers qualifiés Tableau des marchés en cours d'exécution mal renseigné NEANT alors que l'entreprise a un marché en cours d'exécution avec la commune de Léo. Le montant du chiffre d'affaire fourni est inférieur au montant demandé. Copies de l'offre non conforme à l'original (absence de marchés similaires dans les copies.)
08	Entreprise Phoenix	111 417 175	111 417 175	131 472 267	131 472 267	NON CONFORME *Diplôme fourni non conforme pour le chef Electricien : DTS Electricité industriel au lieu de CAP Electricité bâtiment * Absence de la puissance Groupe autonome complet de soudure * Absence des copies des marchés et PV de complexité similaires exécutés dans les cinq (05) dernières années
09	HOPE entreprise internationale	89 749 760	89 749 760	105 904 717	105 904 717	NON CONFORME *Diplôme fourni non conforme pour le chef Electricien : CAP Moteur Electricité au lieu de CAP Electricité bâtiment et expérience non requise
ATTRIBUTAIRE		ECGTP pour un montant de quatre-vingt-dix millions quatre cent vingt-sept mille quatre cent cinquante (90 427 450) francs en HTVA et un montant de cent six millions sept cent quatre mille trois cent quatre-vingt-onze (106 704 391) Francs TTC avec un délai d'exécution de cent vingt (120) jours.				

Résultats provisoires

Lot 2-travaux de construction de deux magasins de stockage de maïs de 250 tonnes, une salle de conditionnement, des bureaux, une aire de séchage, une aire de tri et un bloc de latrines au profit de la commune de Leo						
N°	SOUSSIONNAIRES	MONTANT LU PUBLIQUEMENT F CFA HTVA	MONTANT CORRIGE F CFA HTVA	MONTANT LU PUBLIQUEMENT F CFA TTC	MONTANT CORRIGE F CFA TTC	OBSERVATIONS
01	PRESSIMEX-SOMITA	82 334 196	82 334 196	97 154 351	97 154 351	NON CONFORME *Expérience non requise pour le chef menuisier (4 années d'expérience au lieu de 5 ans) *Diplôme non conforme du chef menuisier (Directeur OCECOS en 2010 était Richard Guillaume TONI au lieu de Didace GAMPINE) *Attestation de disponibilité du chef menuisier non signée
02	B.G.R.SA	84 134 838	84 134 838	99 279 109	99 279 109	NON CONFORME *Fourniture d'une attestation de l'année 2009 en lieu et place d'un diplôme pour le conducteur des travaux. * Diplôme fourni non conforme BEP électrotechnique au lieu de CAP Electricité bâtiment
03	Groupement CDS-SAS/GESEB SA	80 882 200	80 882 200	99 440 996	99 440 996	CONFORME
04	EGCB sarl	78 683 650	78 683 650	92 846 707	92 846 707	NON CONFORME Expérience non requise et absence de projets similaires pour le conducteur des travaux (voir CV) *Diplôme fourni non conforme pour le chef de chantier : BEP Dessin d'architecture au lieu de BEP Génie-Civil *Absence du nombre d'année d'expérience du chef Electricien bâtiment dans les certificats de travail et le CV * Absence du PV de réception pour le marché numéro 11/003/02/00/2013/01301 Marché 2015 région du centre(en 2015 l'autorité contractante était le président de la délégation spéciale et non pas le président du conseil régional.
05	ECGTP	79 616 843	79 616 843	93 947 874	93 947 874	CONFORME
06	Entreprise Phoenix	87 822 950	87 822 950	103 631 081	103 631 081	NON CONFORME : Diplôme fourni non conforme pour le conducteur des travaux BTS travaux publics au lieu de BTS Génie-Civil * Absence des copies des marchés et PV de complexité similaires exécutés dans les cinq (05) dernières années
07	HOPE entreprise internationale	73 913 722	73 913 722	87 218 192	87 218 192	CONFORME
ATTRIBUTAIRE		HOPE entreprise internationale pour un montant de soixante-treize millions neuf cent treize mille sept cent vingt-deux (73 913 722) Francs CFA en HTVA et un montant de quatre-vingt-sept millions deux cent dix-huit mille cent quatre-vingt-douze (87 218 192) francs en TTC avec un délai d'exécution de cent vingt (120) jours.				

Direction Générale du Contrôle des Marchés Publics et
des Engagements Financiers

<http://www.dgmp.gov.bf>

Marchés Publics

APPELS D'OFFRES DES MINISTRES ET INSTITUTIONS MAITRISES D'OUVRAGES DELEGUEES

* **Marchés de Fournitures et Services courants**

P. 12 à 16

* **Marchés de Prestations Intellectuelles**

P. 17 à 25

DG-C.M.E.F.

Fournitures et Services courants

MINISTRE DE L'ECONOMIE, DES FINANCES ET DU DEVELOPPEMENT

Fourniture de pauses-café et pauses-déjeuner au profit de la Direction Générale de la Coopération (DGCOOP)

**Avis de demande de prix à commandes
n°2019-003/MINEFID/SG/DMP du 02/01/2019
Financement : Budget de l'Etat, exercice 2019**

Cet avis de demande de prix fait suite à l'adoption du plan de passation des marchés publics exercice 2019, du Ministère de l'Economie, des Finances et du Développement

La Directrice des Marchés Publics dont l'identification complète est précisée aux Données particulières de la demande de prix (DPDPX) lance une demande de prix à commandes ayant pour objet la fourniture de pauses-café et pauses-déjeuner au profit de la Direction Générale de la Coopération (DGCOOP) tels que décrits dans les Données particulières de la demande de prix.

La participation à la concurrence est ouverte à toutes les personnes physiques ou morales pour autant qu'elles ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension et en règle vis-à-vis de l'administration.

Les acquisitions sont en lot unique : fourniture de pauses-café et pauses-déjeuner au profit de la Direction Générale de la Coopération (DGCOOP).

Le délai de validité du contrat est l'année budgétaire 2019, et le délai d'exécution de chaque commande est de sept (07) jours.

Les Candidats éligibles, intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et consulter gratuitement le dossier de demande de prix au guichet de la Direction des Marchés Publics sis guichets de renseignements du bâtiment R+5 du Ministère de l'Économie, des Finances et du Développement, 392 avenue Ho Chi Minh 03 BP 7012 Ouagadougou 03 téléphone 25-47-20-69 /25 32 42 70 du lundi au jeudi de 7h30 à 15h30 et le vendredi de 7h30 à 16h00.

Tout Candidat éligible, intéressé par le présent avis, doit retirer un jeu complet du dossier de demande de prix au guichet de la Direction des Marchés Publics sis guichets de renseignements du bâtiment R+5 du

Ministère de l'Économie, des Finances et du Développement, 392 avenue Ho Chi Minh 03 BP 7012 Ouagadougou 03 téléphone 25-47-20-69 /25 32 42 70 et moyennant paiement d'un montant non remboursable vingt mille (20 000) FCFA pour le seul lot à la régie de la Direction Générale du Contrôle des Marchés Publics et des Engagements Financiers sise aux guichets de renseignements du bâtiment R+5 du Ministère de l'Économie, des Finances et du Développement, 392 avenue Ho Chi Minh 03 BP 7012 Ouagadougou 03 téléphone 25-47-20-69 /25 32 42 70.

Les offres présentées en un original et trois (03) copies, conformément aux données particulières de la demande de prix, et accompagnées d'une garantie de soumission d'un montant de deux cent (200 000) FCFA devront parvenir ou être remises au guichet de la Direction des Marchés Publics sis guichets de renseignements du bâtiment R+5 du Ministère de l'Économie, des Finances et du Développement, 392 avenue Ho Chi Minh 03 BP 7012 Ouagadougou 03 téléphone 25-47-20-69 /25 32 42 70, avant le **jeudi 17 janvier 2019 à 09 heures 00 TU**.

L'ouverture des plis sera faite immédiatement en présence des Candidats qui souhaitent y assister.

En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable des marchés ne peut être responsable de la non réception de l'offre transmise par le Candidat.

Les Candidats resteront engagés par leurs offres pour un délai de soixante (60) jours calendaires, à compter de la date limite de remise des offres.

L'Administration se réserve le droit d'apporter toute modification ultérieure ou de ne donner aucune suite à tout ou partie de la présente demande de prix

Présidente de la Commission d'attribution des marchés

K. Céline Josiane OUEDRAOGO

Fourniture de pauses-café et pauses-déjeuner au profit de la Direction des Marchés Publics (DMP) du MINEFID

Avis de demande de prix à commandes
n°2019-004/MINEFID/SG/DMP du -04/01/2019
Financement : Budget de l'Etat, exercice 2019

Cet avis de demande de prix fait suite à l'adoption du plan de passation des marchés publics exercice 2019, du Ministère de l'Economie, des Finances et du Développement

La Directrice des Marchés Publics dont l'identification complète est précisée aux Données particulières de la demande de prix (DPDPX) lance une demande de prix à commandes ayant pour objet la fourniture de pauses-café et pauses-déjeuner au profit de la Direction des Marchés Publics (DMP) du MINEFID tels que décrits dans les Données particulières de la demande de prix.

La participation à la concurrence est ouverte à toutes les personnes physiques ou morales pour autant qu'elles ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension et en règle vis-à-vis de l'administration.

Les acquisitions sont en lot unique : fourniture de pauses-café et pauses-déjeuner au profit de la Direction des Marchés Publics (DMP) du MINEFID.

Le délai de validité du contrat est l'année budgétaire 2019, et le délai d'exécution de chaque commande est de trente (30) jours.

Les Candidats éligibles, intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et consulter gratuitement le dossier de demande de prix au guichet de la Direction des Marchés Publics sis guichets de renseignements du bâtiment R+5 du Ministère de l'Économie, des Finances et du Développement, 392 avenue Ho Chi Minh 03 BP 7012 Ouagadougou 03 téléphone 25-47-20-69 /25 32 42 70 du lundi au jeudi de 7h30 à 15h30 et le vendredi de 7h30 à 16h00.

Tout Candidat éligible, intéressé par le présent avis, doit retirer un jeu complet du dossier de demande de prix au guichet de la Direction des Marchés Publics sis guichets de renseignements du bâtiment R+5 du Ministère de l'Économie, des Finances et du Développement, 392 avenue Ho Chi Minh 03 BP 7012 Ouagadougou 03 téléphone 25-47-20-69 /25 32 42 70 et moyennant paiement d'un montant non remboursable vingt mille (20 000) FCFA pour le seul lot à la régie de la Direction Générale du Contrôle des Marchés Publics et des Engagements Financiers sise aux guichets de renseignement du bâtiment R+5 du Ministère de l'Économie, des Finances et du Développement, 392 avenue Ho Chi Minh 03 BP 7012 Ouagadougou 03 téléphone 25-47-20-69 /25 32 42 70.

Les offres présentées en un original et trois (03) copies, conformément aux données particulières de la demande de prix, et accompagnées d'une garantie de soumission d'un montant de deux cent (200 000) FCFA devront parvenir ou être remises au guichet de la Direction des Marchés Publics sis guichets de renseignements du bâtiment R+5 du Ministère de l'Économie, des Finances et du Développement, 392 avenue Ho Chi Minh 03 BP 7012 Ouagadougou 03 téléphone 25-47-20-69 /25 32 42 70, avant le **jeudi 17 janvier 2019 à 09 heures 00** TU.

L'ouverture des plis sera faite immédiatement en présence des Candidats qui souhaitent y assister.

En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable des marchés ne peut être responsable de la non réception de l'offre transmise par le Candidat.

Les Candidats resteront engagés par leurs offres pour un délai de soixante (60) jours calendaires, à compter de la date limite de remise des offres.

L'Administration se réserve le droit d'apporter toute modification ultérieure ou de ne donner aucune suite à tout ou partie de la présente demande de prix

Présidente de la Commission d'attribution des marchés

K. Céline Josiane QUEDRAOGO

ACQUISITION, INSTALLATION, MISE EN SERVICE ET MAINTENANCE DE DEUX (02) GROUPES ELECTROGENES AU PROFIT DE L'ARCEP

Avis d'appel d'offres ouvert N° 2018-011/DAO/ARCEP/SG/PRM

Cet Avis d'appel d'offres fait suite au Plan de Passation des Marchés dont l'avis de non objection a été reçu le 15 janvier 2018 de la Direction Générale du Contrôle des Marchés et des Engagements Financiers.

L'Autorité de Régulation des Communications Electroniques et des Postes (ARCEP) dispose de fonds propres dans la cadre de l'exécution de son budget 2018, afin de financer l'acquisition, l'installation, la mise en service et la maintenance de deux (02) groupes électrogènes au profit de l'ARCEP, et à l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre du présent Marché. L'Autorité de Régulation des Communications Electroniques et des Postes (ARCEP) sollicite des offres fermées de la part de candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour la livraison, l'installation, la mise en service et la maintenance de deux (02) groupes électrogènes au profit de l'ARCEP.

La passation du Marché sera conduite par Appel d'offres ouvert tel que défini aux articles 53 et suivants du décret n°2017-0049/PRES/PM/MINEFID du 1er février 2017 portant procédures de passation, d'exécution et de règlement des marchés publics et des délégations de service public et ouvert à tous les candidats éligibles.

Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès du Secrétariat général de l'ARCEP sise à OUAGA 2000 BP 6437 Ouaga 01, TEL : 00 226 25 37 53 60/61/62 et prendre connaissance des documents d'Appel d'offres à l'adresse mentionnée ci-après : Secrétariat général de l'ARCEP sise à OUAGA 2000 BP 6437 Ouaga 01, TEL : 00 226 25 37 53 60/61/62 à 9 heures 00 mn.

Les exigences en matière de qualifications sont :

La ligne de crédit est de : quatorze millions six cent milles (14 600 000) de FCFA ;

Le chiffre d'affaires moyen des trois (03) derniers exercices est de : cent neuf millions cinq cent milles (109 500 000) de FCFA.

Les candidats intéressés peuvent consulter gratuitement le dossier d'Appel d'offres complet ou le retirer à titre onéreux contre paiement d'une somme non remboursable de cinquante mille (50 000) FCFA à l'adresse mentionnée ci-après : La Direction Financière et Comptable de l'ARCEP sise à OUAGA 2000 BP 6437 Ouaga 01, TEL : 00 226 25 37 53 60/61/62.

La méthode de paiement sera espèces ou par chèque barré au nom de l'ARCEP, ou par virement au compte BICIA-B N°1053 00063 8130 0193-13. Le Dossier d'Appel d'offres sera adressé main en main.

Les offres devront être soumises à l'adresse ci-après de l'ARCEP 01 BP 6437 Ouaga 01, TEL : 00 226 25 37 53 60/61/62, au plus tard le **mercredi 06 février 2019 à 09 heures 00**. Les offres remises en retard ne seront pas acceptées.

Les offres doivent comprendre une garantie de soumission, d'un montant de deux millions cent quatre-vingt-dix milles (2 190 000) FCFA ou le montant équivalent en Euro conformément à l'article 95 du décret n°2017-0049/PRES/PM/MINEFID du 1er février 2017 portant procédures de passation, d'exécution et de règlement des marchés publics et des délégations de service public.

Les Soumissionnaires resteront engagés par leur offre pendant une période de quatre-vingt-dix jours (90) à compter de la date limite du dépôt des offres comme spécifiées au point 19.1 des IC et au DPAO.

Les offres seront ouvertes en présence des représentants des soumissionnaires qui souhaitent assister à l'ouverture des plis le **mercredi 06 février 2019 à partir de 09 heures 00** à l'adresse suivante : Secrétariat Générale de l'ARCEP sise à OUAGA 2000 BP 6437 Ouaga 01, TEL : 00 226 25 37 53 60/61/62.

Le Président

Tontama Charles MILLOGO

Fourniture de pause-café, de pause-déjeuner et location de salle de réunion au profit du Ministère des Mines et des Carrières

Avis de demande de prix
N°2019-001/MMC/SG/DMP du 02 janvier 2019
Financement : Budget de l'Etat, Exercice 2019.

Cet avis de demande de prix fait suite à l'adoption du plan de passation des marchés publics exercice 2019, du Ministère des Mines et des Carrières.

Le Ministère des Mines et des Carrières dont l'identification complète est précisée aux Données particulières de la demande de prix (DPDPX) lance une demande de prix ayant pour objet Fourniture de pause-café, de pause-déjeuner et location de salle de réunion au profit du Ministère des Mines et des Carrières tels que décrits dans les Données particulières de la demande de prix.

La participation à la concurrence est ouverte à toutes les personnes physiques ou morales pour autant qu'elles ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension et en règle vis-à-vis de l'administration.

Les prestations sont en trois (03) lots :

- Lot 1 : Fourniture de pause-café et de pause-déjeuner au profit du Ministère des Mines et des Carrières à Ouagadougou et environnant;
- Lot 2 : Fourniture de pause-café, de pause-déjeuner et location de salle de réunion au profit du Ministère des Mines et des Carrières à Koudougou ;
- Lot 3 : Fourniture de pause-café, de pause-déjeuner et location de salle de réunion au profit du Ministère des Mines et des Carrières à Bobo-Dioulasso.

Le délai d'exécution ne devrait pas excéder : l'année budgétaire 2019 pour le contrat et sept (07) jours pour chaque ordre de commande.

Les Candidats éligibles, intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et consulter gratuitement le dossier de demande de prix dans les bureaux de la Direction des Marchés Publics du Ministère des Mines et des Carrières sise à la ZACA, Avenue de l'Europe, côté Nord de la mairie de Baskuy, Rue 5.23, 1er Immeuble du bâtiment administratif, rez-de-chaussée, à côté de l'entreprise ACOMOD, tél : 70 80 00 80, adresse mail: dmpmines@gmail.com.

Tout Candidat éligible, intéressé par le présent avis, doit retirer un jeu complet du dossier de demande de prix au secrétariat de la Direction des Marchés Publics du Ministère des Mines et des Carrières sise à la ZACA, Avenue de l'Europe, côté Nord de la mairie de Baskuy, Rue 5.23, 1er Immeuble du bâtiment administratif, rez-de-chaussée, à côté de l'entreprise ACOMOD, tél : 70 80 00 80, adresse mail: dmpmines@gmail.com et moyennant paiement d'un montant non remboursable de dix mille (10 000) francs CFA auprès du régisseur de recettes de la Direction Générale du Contrôle des Marchés Publics et des Engagements Financiers (DG-CMEF).

Les offres présentées en un original et trois (3) copies, conformément aux données particulières de la demande de prix, et accompagnées d'une garantie de soumission d'un montant de :

- lot 1 : deux cent mille (200 000) FCFA;
- lot 2 : cent mille (100 000) FCFA;
- lot 3 : cent mille (100 000) FCFA;

devront parvenir ou être remises au secrétariat de la Direction des Marchés Publics du Ministère des Mines et des Carrières à l'adresse ci-dessus indiquée, avant le **jeudi 17 janvier 2019 à 09 heures 00.**

L'ouverture des plis sera faite immédiatement en présence des Candidats qui souhaitent y assister.

En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable des marchés ne peut être responsable de la non réception de l'offre transmise par le Candidat.

Les Candidats resteront engagés par leurs offres pour un délai de soixante (60) jours calendaires, à compter de la date limite de remise des offres.

Le Directeur des Marchés Publics
Président de la Commission d'attribution des marchés

Ousséni DERRA

Rectificatif

Acquisition de matériels informatiques au profit du PTDIU

Rectificatif du Quotidien N° 2479-2480 du Mercredi 02 & jeudi 03 janvier 2019, page 13 portant sur le montant de paiement du dossier d'appel d'offres

et de la garantie bancaire des lots 1, 2 et 3

Avis d'Appel d'Offres National (AAON) N° 2018- 1064/ MI/SG/DMP du 12 décembre 2018

PAYS : BURKINA FASO

NOM DU PROJET : Acquisition de matériels informatiques au profit du PTDIU en trois (03) lots

SECTEUR : Transports

BREVE DESCRIPTION DES FOURNITURES: Acquisition de matériels informatiques au profit du PTDIU en trois (03) lots

Crédit No: 5859-BF

Cet Avis d'appel d'offres fait suite à l'Avis général de passation de marchés du projet paru le 08 mai 2017 dans la « Revue des Marchés Publics » dans UNDB du 24 avril 2017.

Le Gouvernement du Burkina Faso a reçu un crédit de l'Association Internationale pour le Développement (IDA) pour le financement du Projet de Transport et de Développement des Infrastructures Urbaines (PTDIU) et a l'intention d'utiliser une partie du montant de ce financement pour l'Acquisition de matériels informatiques au profit du PTDIU en trois (03) lots

Le Ministère des Infrastructures à travers la Direction des Marchés Publics, sollicite des offres fermées de la part de soumissionnaires éligibles et répondant aux qualifications requises pour fournir du matériel informatique au profit du PTDIU qui s'exécutera en trois (03) lots.

Le délai d'exécution de soixante (60) jours pour les 03 lots.

La passation du Marché sera conduite par Appel d'offres national (AON) tel que défini dans les « Directives : passation des marchés de fournitures, de travaux et de services (autres que les services de consultants) par les Emprunteurs de la Banque mondiale dans le cadre des Prêts de la BIRD et des Crédits et Dons de l'AID », de janvier 2011 et révisée en juillet 2014 et ouvert à tous les soumissionnaires de pays éligibles tels que définis dans les Directives.

Les soumissionnaires éligibles et intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et examiner le Dossier d'appel d'offres dans les bureaux de la Direction des Marchés Publics du Ministère des Infrastructures, 03 BP 7011 sis à Ouagadougou, 3ème étage de du Building Lamizana, Tel : 25 32 49 18 / 51 29 15 49, Adresse e-mail : dmpmid@yahoo.fr de 07 heures 30 mn à 12 heures 30 mn et de 13 heures à 16 heures 00 mn tous les jours ouvrables.

Les exigences en matière de qualifications sont les suivantes :

L'Appel d'offres est ouvert aux sociétés informatiques spécialistes dans le domaine de la vente de matériels informatiques et du développement de logiciels.

Le prestataire devra avoir :

Agrément technique en matière informatique de CATEGORIE B DOMAINE 1 suivant l'arrêté interministériel n°2016-040/MDENP/MINEFID du 10 novembre 2016 et conformément à l'article 37 alinéa 3 du décret n°2017-0049/PRES/PM/MINEFID du 1er février 2017 portant procédures de passation, d'exécution et de règlement des marchés publics.

Des références (au moins 02) pour des activités similaires avec les contacts utiles.

Des compétences dans son équipe technique en matière d'installation et de configuration de matériel informatique et logiciels. Et un chiffre d'affaire moyen durant les trois dernières années ou du nombre d'années d'existence (si l'entreprise existe depuis moins de 3 ans) équivalant à au moins deux fois le montant de la soumission.

Etre accompagné d'une autorisation du fabricant, du producteur ou du revendeur agréé par le fabricant. Et joindre les prospectus pour chaque matériel proposé.

Le Soumissionnaire non nationaux devra joindre à son offre les autres documents suivants :

-L'extrait du registre du commerce et du crédit mobilier

-Une attestation de non faillite.

Les Soumissionnaires nationaux devront joindre les documents suivants :

-Attestation de situation Fiscale

-Attestation de situation cotisante

-Attestation de Non Engagement Trésor Public

-Attestation de la direction chargée de la réglementation du travail et des lois sociales

-L'extrait du registre du commerce et du crédit mobilier ou tout autre extrait de registre professionnel

-Attestation de non-faillite.

N.B : Les attestations ci-dessus demandées seront datées de moins de trois (03) mois à la date limite de remise des offres.

Les soumissionnaires intéressés peuvent obtenir le dossier d'appel d'offres complet en français à la Direction des Marchés Publics du Ministère des Infrastructures (DMP/MI) contre paiement d'un montant non remboursable de Vingt cinq mille (25 000) francs CFA. Les paiements du dossier se font auprès du Régisseur de la Direction Générale des Marchés Publics et des Engagements Financiers (DG-CMEF), sise 395, Avenue Ho Chi Minh, 01 BP 6444 Ouagadougou 01 Tél. : (+226) 25 32 47 75 / 25 32 46 12.

Les offres doivent être remises à la Direction des Marchés Publics du Ministère des Infrastructures, 03 BP 7011 sis à Ouagadougou, 3ème étage de du Building Lamizana, Tel : 25 32 49 18 / 51 29 15 49, Adresse e-mail : dmpmid@yahoo.fr, au plus tard le **lundi 04 février 2019 à 09 heures 00 mn (minute locale)**.

La soumission des offres par voie électronique ne sera pas autorisée. Les offres remises en retard ne seront pas acceptées. Les offres doivent être accompagnées d'une garantie bancaire de deux millions (2 000 000) francs CFA pour le lot 1, six cent mille (600 000) francs CFA pour le lot 2, six cent mille (600 000) francs CFA pour le lot 3. Les offres seront ouvertes en présence des représentants des soumissionnaires qui le souhaitent le même jour, à partir de 9h 00 mn (heure locale).

Le Directeur des Marchés Publics,

Sidiki Boubacar ILBOUDO

Chevalier de l'Ordre National

Constitution de listes restreintes de cabinets ou de bureaux d'études susceptibles de soumettre des propositions pour des études ou pour la surveillance et le contrôle de travaux de construction, d'aménagement, de réfection, de réhabilitation, de renforcement, de construction ou de reconstruction de Bâtiments

AVIS DE MANIFESTATION D'INTERET
N° 2018/0001/ACOMOD-BURKINA/DG
Date : 28 Décembre 2018

1. Objet

Dans le cadre de ses activités de Maîtrise d'Ouvrage Déléguée au titre de l'année 2019, le Président de la Commission d'Attribution des Marchés de l'Agence de Conseil et de Maîtrise d'Ouvrage Déléguée en Bâtiment et Aménagement urbain du Burkina (ACOMOD-BURKINA), lance un avis à manifestation d'intérêt pour la constitution de listes restreintes de cabinets ou de bureaux d'études susceptibles de soumettre des propositions pour des études ou pour la surveillance et le contrôle de travaux de construction, d'aménagement, de réfection, de réhabilitation, de renforcement, de construction ou de reconstruction de Bâtiments.

2. Les services comprennent :

2.1- Pour les prestations d'études

Les cabinets et les bureaux d'études à recruter auront pour tâches essentielles :

- Les études d'Avant Projet Sommaires ;
- Les études d'Avant Projet Détaillées ;
- Elaboration des Dossiers d'Appel d'Offres pour le recrutement des entreprises des travaux;
- Suivi-architecturale des travaux.

2.2- Pour les prestations de suivi-contrôle

Les cabinets ou les bureaux d'études à recruter auront pour tâches essentielles :

- La révision des dossiers d'Avant Projet Détaillé avant l'établissement des plans d'exécution par l'entreprise au démarrage des travaux ;
- L'approbation des plans d'exécution ;
- Le suivi et le contrôle à pied d'œuvre des travaux ;
- Le contrôle permanent et détaillé de la conformité des travaux et matériaux mis en œuvre au regard des prescriptions techniques prédéfinies ;
- L'élaboration d'un Plan d'Assurance Qualité (PAQ) et le contrôle de la mise en œuvre du PAQ de l'entreprise ;
- Veiller à l'application des exigences en matière d'environnement, de sécurité, d'hygiène et de santé ;
- Le suivi administratif et financier du projet ;
- La réception des travaux exécutés etc.

3. Les candidats intéressés sont invités à manifester leur intérêt pour la prestation des services décrits ci-dessus en fournissant les informations indiquant qu'ils sont qualifiés pour exécuter les services. Les Sociétés burkinabé doivent être en règle vis-à-vis des administrations fiscales et parafiscales et seront titulaires de l'agrément technique du Ministère de l'Urbanisme et de l'Habitat pour la catégorie E.

4. Le présent avis à manifestation d'intérêt est soumis aux dispositions du décret N° 2017-0049/PRES/PM/MINEFID du 1er février 2017 portant procédures de passation, d'exécution et de règlement des marchés publics et des délégations de service public.

Les candidats seront évalués sur la base des critères ci-après :

- le domaine des activités du candidat : les soumissionnaires seront classés chacun selon la catégorie d'agrément;
- les qualifications du candidat dans le domaine des prestations : les soumissionnaires ayant présenté les meilleures références techniques de son domaine d'activité seront retenues chacun dans sa catégorie d'agrément en vue de constituer les listes restreintes pour les demandes de propositions (au besoin) au titre de l'année 2019;
- les références du candidat concernant l'exécution de marchés analogues au cours des trois (03) dernières années (2015, 2016, 2017) (joindre les copies des pages de garde et de signature des marchés, les attestations de bonne exécution ou les rapports de validation).

5. Les candidats peuvent s'associer pour renforcer leurs compétences respectives.

Les bureaux d'études désirant soumissionner pour les deux types de prestations sus-indiqués devront constituer un dossier séparé pour chaque soumission.

6. Une liste de candidats présentant au mieux les aptitudes requises pour exécuter les prestations sera établie par l'Autorité contractante.

Composition du dossier de manifestation d'intérêt

Le dossier de manifestation d'intérêt se compose comme suit :

- La lettre de manifestation d'intérêt indiquant le type de prestation pour lequel le bureau postule ;
- L'adresse complète : localisation (n° rue, porte), boîte postale, numéros de téléphone (fixe et mobile), e-mail,....;
- La plaquette de présentation du bureau, de ses domaines de compétence et de ses statuts juridiques ;
- Les références techniques dans des missions similaires exécutées au cours des cinq (05) années ou depuis la date de sa création (intitulé de la mission, nom du client, année de réalisation, contact du client, montant du marché, etc) ;
- La liste et CV du personnel-clé proposé par le bureau pour ce type de prestations ;
- La liste et CV du personnel-clé salarié permanent du bureau ;
- Les moyens matériels appropriés disponibles pour exécuter les tâches demandées.

7. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires au sujet des documents de référence à l'adresse ci-dessous : secrétariat de la Direction de la Passation des Marchés de l'Agence de Conseil et de Maîtrise d'Ouvrage Déléguée en Bâtiment et aménagement urbain du Burkina (ACOMOD-BURKINA), sise à Ouagadougou, 09 BP 632 Ouagadougou 09, Tél : (00226) 50 40 79 07, adresse e-mail : acomodb@gmail.com et aux heures suivantes tous les jours ouvrables de 08 heures à 16 heures.

8. Les Manifestations d'intérêt, rédigées en langue française, doivent être déposées au plus tard le mercredi 30 janvier 2019 à 09 heures TU (heure locale) au Bureau du service courrier de l'Agence de Conseil et de Maîtrise d'Ouvrage Déléguée en bâtiment et aménagement urbain (ACOMOD-B) Sise au RDC de l'Agence et porter expressément la mention « MANIFESTATION D'INTERET POUR LA CONSTITUTION DE LISTES RESTREINTES DE BUREAUX D'ETUDES AU TITRE DE L'ANNEE 2019 ».

9. Les propositions seront ouvertes en présence des représentants des soumissionnaires qui souhaitent assister à l'ouverture des plis **le mercredi 30 janvier 2019 à 09 heures 30 mn TU** à l'adresse suivante : Salle de réunion de l'Agence de Conseil et de Maîtrise d'Ouvrage Déléguée en bâtiment et aménagement urbain (ACOMOD-B), Sise ZACA, Avenue de l'Europe, Boîte postale : 09 BP 632 Ouagadougou 09, Tél : (+226) 25 40 79 07, Email : acomodb@gmail.com.

10. L'Agence de Conseil et de Maîtrise d'Ouvrage Déléguée en Bâtiment et Aménagement urbain du Burkina (ACOMOD-BURKINA) se réserve le droit de ne donner aucune suite à tout ou partie du présent avis de manifestation d'intérêt.

Le Directeur de la Passation des Marchés.

Adama OUIYA

Chevalier de l'ordre du Mérite

Recrutement d'un cabinet/bureau pour le suivi-contrôle des travaux d'aménagement de 201 ha de périmètres irrigués de type semi-californien dans les régions du Centre-Sud, du Centre-Ouest et du Sahel au profit du Projet d'Amélioration de la Productivité agricole et de la Sécurité Alimentaire (PAPSA)

Avis à manifestation d'intérêt
n° 2019-01/SONATER/DG/SPM SERVICE DE CONSULTANTS
DON IDA H 974-BF du 01 juillet 2014 et
DON GAFSP TF 017447 du 01 juillet 2014

Le Burkina Faso a reçu un financement de la Banque Mondiale pour financer le Projet d'Amélioration de la Productivité agricole et de la Sécurité Alimentaire (PAPSA), et a l'intention d'utiliser une partie de ce don pour effectuer des paiements au titre du marché relatif au suivi-contrôle des travaux d'aménagement de 201 ha de périmètres irrigués de type semi-californien dans les régions du Centre-Sud, du Centre-Ouest et du Sahel.

La Société Nationale de l'Aménagement des Terres et de l'Équipement Rural (SONATER), maître d'ouvrage délégué, sollicite des offres fermées de la part de soumissionnaires éligibles et répondant aux qualifications requises pour la réalisation de la mission conformément aux termes de références.

I. Missions du consultant

Le bureau de contrôle sélectionné aura la charge d'assurer le contrôle à pied d'œuvre et le suivi des travaux de d'aménagement de 201 ha de périmètres irrigués de type semi-californien dans les régions du Centre-Sud, du Centre-Ouest et du Sahel.

Il s'agit spécifiquement de :

- élaborer le rapport de démarrage : à la fin de la période de démarrage, le Consultant fournira un rapport de démarrage.

Le rapport de démarrage décrira le programme établi par le Consultant pour toute la mission, la dotation en personnel, et les remarques considérées nécessaires. Ce rapport mettra à jour la méthodologie et le programme de travail qui étaient inclus dans la proposition du Consultant, notant les changements et précisant toutes les difficultés rencontrées, en plus d'une proposition sur la manière dont elles peuvent être surmontées.

Le programme de travail établi par le Consultant pourra être révisé de temps à autre. Toutefois, son acceptation par le maître d'ouvrage délégué sera toujours obligatoire.

Le rapport de démarrage comprendra au moins les éléments suivants :

- amendements et améliorations possibles sur l'étendue des prestations ;
 - programme de travail proposé avec une approche recommandée et une estimation précise du temps nécessaire ;
 - changements nécessaires à la composition de l'équipe du Consultant et des spécialistes ;
 - description des moyens proposés pour la production des représentations cartographiques ;
 - rapports de visites de terrain ;
 - programme détaillé de travail, indiquant le temps, la durée et le personnel, de même que l'interdépendance entre les activités.
- Suivre et contrôler à pied d'œuvre des travaux : le bureau aura en charge :
 - la sensibilisation et l'indication des consignes aux bénéficiaires pour une mise en œuvre harmonieuse des travaux ;
 - le suivi et le contrôle de l'implantation des ouvrages ;
 - le suivi et le contrôle de la qualité de tous les travaux, installations et fournitures ;
 - le suivi et le contrôle des travaux par rapport au planning d'exécution ;
 - le suivi de l'enregistrement des données du chantier (tenue à jour du journal de chantier) ;
 - les réceptions techniques des travaux en vue des réceptions provisoires et définitives.
 - Administrer le chantier : le bureau devra aussi assurer le suivi des obligations contractuelles de l'entreprise. A cet effet il doit :
 - vérifier les documents contractuels régissant les travaux ;
 - organiser et diriger les réunions de chantier exceptées celles de la supervision ;
 - examiner les réclamations éventuelles de l'entreprise et se prononcer sur leur validité ;
 - aider à régler les différends qui peuvent survenir dans le cadre du chantier ;
 - produire des rapports mensuels sur l'avancement des travaux ;
 - produire un rapport de fin de chantier.
 - Jouer le rôle de bureau d'études pour le chantier : le Consultant jouera le rôle de Bureau d'études pour le chantier et à ce titre, il devra :
 - contrôler, approuver et notifier les documents d'exécution ;
 - apporter les modifications et compléments nécessaires ;
 - évaluer les travaux supplémentaires à soumettre à l'avis préalable du MOD ;
 - établir de manière contradictoire avec l'entreprise les attachements, leur transmission au MOD pour approbation ;
 - assurer le rôle de conseiller technique du MOD pour tout sujet se rapportant au fonctionnement du chantier.

II. Qualification des bureaux

Le Consultant devra être un bureau d'études disposant au moins de l'agrément EB ou équivalent (études et/ou contrôle de barrages et aménagements hydro-agricoles) en cours de validité et en règle vis-à-vis de la réglementation de la discipline dans le pays d'établissement du bureau. Il devra avoir au moins deux (02) références techniques en matière de contrôle et de suivi des travaux d'aménagement de périmètres irrigués de type semi-californien au cours des cinq (05) dernières années.

III. Délai d'exécution

Le temps nécessaire pour la réalisation des prestations est de six (06) mois y compris les missions de réception technique et provisoire. La réception définitive sera prononcée après la période de garantie de (365 jours) et précédée d'une pré-réception.

IV. Composition des offres et sélection

Le Directeur Général de la SONATER invite les Consultants (bureaux d'études/firmes) à manifester leur intérêt à fournir les services décrits ci-dessus. Les Consultants (bureaux d'études/ firmes ou groupement de consultants) intéressés doivent fournir les informations indiquant leur qualification à exécuter les services ci-dessus indiqués (agrément technique, références concernant l'exécution de contrats analogues).

Pour ce faire, le dossier de la manifestation d'intérêt devra comporter sous peine de disqualification :

- une lettre de manifestation d'intérêt adressée à Monsieur le Directeur Général de la SONATER ;
- la présentation du bureau, de ses domaines de compétence, de ses statuts juridiques et de son agrément s'il y a lieu ;
- les références techniques similaires exécutées au cours des cinq (05) dernières années.

Les soumissionnaires devront joindre obligatoirement les pages de garde et de signature des marchés ainsi que les attestations de bonne fin.

La commission peut exiger les originaux des marchés, les attestations de bonne fin aux soumissionnaires pour vérification en cas de nécessité.

Aussi, la présentation de chaque référence doit faire ressortir au moins l'intitulé de la mission, le nom du client, l'année de réalisation, les dates de début et de fin de mission, le contact du client, le montant du marché, etc.

Les bureaux d'études seront sélectionnés selon la méthode de sélection fondée sur les qualifications des consultants en accord avec les procédures définies dans les Directives : Sélection et Emploi de Consultants par les Emprunteurs de la Banque mondiale, de janvier 2011 révisé en juillet 2014 et affichées sur le site Web : worldbank.org/html/opr/consult.

Le consultant retenu pour la mission signera un contrat à rémunération forfaitaire après négociation.

Les bureaux d'études ou firmes intéressés peuvent consulter les termes de référence à l'adresse ci-dessous et aux jours ouvrables de 07 heures 30 minutes à 16 heures 00 à la Direction Générale de la SONATER, 387 Avenue de la Grande Chancellerie, 01 BP 1950 Ouagadougou 01, téléphone : 25 30 74 08, E-mail : ssecretariatdg@yahoo.fr.

Les manifestations d'intérêt doivent être déposées à l'adresse ci-dessous au plus tard le **18 janvier 2019 à 09 heures 00 mn TU** avec la mention «Suivi-contrôle des travaux d'aménagement de 201 ha de périmètres irrigués de type semi-californien dans les régions du Centre-Sud, du Centre-Ouest et du Sahel au profit du PAPSA».

Secrétariat de la Direction Générale de la SONATER, 387 Avenue de la Grande Chancellerie, 01 BP 1950 Ouagadougou 01, téléphone : 25 30 74 08, BURKINA FASO.

***Le Directeur Général de la SONATER
Président de la CAM***

Tasré BOUDA

CONSEIL NATIONAL DE LUTTE CONTRE LE SIDA ET LES IST

COMMUNIQUE

Le Secrétaire Permanent du Conseil National de Lutte contre Le Sida et les IST, Président de la Commission d'Attribution des Marchés informe les soumissionnaires de la demande de prix à commande N° 2018-003/PRES/CNLS-IST/SP/CPFM/SSP pour l'acquisition de fournitures de bureau dans le cadre de la mise en œuvre des activités du projet Fonds Mondial Sida Secteur Public, publié dans le quotidien des marchés publics N° 2477-2478 du lundi 31 décembre 2018 et mardi 1er janvier 2019, que la date limite de dépôt des offres initialement prévue pour le lundi 07 janvier 2019 à 9 h 00 mn est reportée au jeudi 17 janvier 2019 à 9 h 00 mn.

Le Secrétaire Permanent du CNLS-IST

Dr Didier Romuald BAKOUAN
Commandeur de l'Ordre de l'Etalon

Recrutement d'un cabinet/bureau pour le suivi-contrôle des travaux d'aménagement de 117 ha de périmètres irrigués de type gravitaire dans les régions du Centre-Ouest, du Plateau Central et du Centre-Est au profit du Projet d'Amélioration de la Productivité agricole et de la Sécurité Alimentaire (PAPSA)

**Manifestation d'intérêt
n° 2019-02/SONATER/DG/SPM SERVICE DE CONSULTANTS
DON IDA H 974-BF du 01 juillet 2014 et
DON GAFSP TF 017447 du 01 juillet 2014**

Le Burkina Faso a reçu un financement de la Banque Mondiale pour financer le Projet d'Amélioration de la Productivité agricole et de la Sécurité Alimentaire (PAPSA), et a l'intention d'utiliser une partie de ce don pour effectuer des paiements au titre du marché relatif au suivi-contrôle des travaux d'aménagement de 117 ha de périmètres irrigués de type gravitaire dans les régions du Centre-Ouest, du Plateau Central et du Centre-Est.

La Société Nationale de l'Aménagement des Terres et de l'Équipement Rural (SONATER), maître d'ouvrage délégué, sollicite des offres fermées de la part de soumissionnaires éligibles et répondant aux qualifications requises pour la réalisation de la mission conformément aux termes de références.

I. Missions du consultant

Le bureau de contrôle sélectionné aura la charge d'assurer le contrôle à pied d'œuvre et le suivi des travaux de d'aménagement de 117 ha de périmètres irrigués de type gravitaire dans les régions du Centre-Ouest, du Plateau Central et du Centre-Est. Il s'agit spécifiquement de :

- élaborer le rapport de démarrage : à la fin de la période de démarrage, le Consultant fournira un rapport de démarrage. Le rapport de démarrage décrira le programme établi par le Consultant pour toute la mission, la dotation en personnel, et les remarques considérées nécessaires. Ce rapport mettra à jour la méthodologie et le programme de travail qui étaient inclus dans la proposition du Consultant, notant les changements et précisant toutes les difficultés rencontrées, en plus d'une proposition sur la manière dont elles peuvent être surmontées.

Le programme de travail établi par le Consultant pourra être révisé de temps à autre. Toutefois, son acceptation par le maître d'ouvrage délégué sera toujours obligatoire.

Le rapport de démarrage comprendra au moins les éléments suivants :

- amendements et améliorations possibles sur l'étendue des prestations ;
 - programme de travail proposé avec une approche recommandée et une estimation précise du temps nécessaire ;
 - changements nécessaires à la composition de l'équipe du Consultant et des spécialistes ;
 - description des moyens proposés pour la production des représentations cartographiques ;
 - rapports de visites de terrain ;
 - programme détaillé de travail, indiquant le temps, la durée et le personnel, de même que l'interdépendance entre les activités.
- Suivre et contrôler à pied d'œuvre les travaux : le bureau aura en charge :
 - la sensibilisation et l'indication des consignes aux bénéficiaires pour une mise en œuvre harmonieuse des travaux ;
 - le suivi et le contrôle de l'implantation des ouvrages ;
 - le suivi et le contrôle de la qualité de tous les travaux, installations et fournitures ;
 - le suivi et le contrôle des travaux par rapport au planning d'exécution ;
 - le suivi de l'enregistrement des données du chantier (tenue à jour du journal de chantier) ;
 - les réceptions techniques des travaux en vue des réceptions provisoires et définitives.
 - Administrer le chantier : le bureau devra aussi assurer le suivi des obligations contractuelles de l'entreprise. A cet effet il doit :
 - vérifier les documents contractuels régissant les travaux ;
 - organiser et diriger les réunions de chantier exceptées celles de la supervision ;
 - examiner les réclamations éventuelles de l'entreprise et se prononcer sur leur validité ;
 - aider à régler les différends qui peuvent survenir dans le cadre du chantier ;
 - produire des rapports mensuels sur l'avancement des travaux ;
 - produire un rapport de fin de chantier.
 - Jouer le rôle de bureau d'études pour le chantier : le Consultant jouera le rôle de Bureau d'études pour le chantier et à ce titre, il devra :
 - contrôler, approuver et notifier les documents d'exécution ;
 - apporter les modifications et compléments nécessaires ;
 - évaluer les travaux supplémentaires à soumettre à l'avis préalable du MOD ;
 - établir de manière contradictoire avec l'entreprise les attachements, leur transmission au MOD pour approbation ;
 - assurer le rôle de conseiller technique du MOD pour tout sujet se rapportant au fonctionnement du chantier.

II. Qualification des bureaux

Le Consultant devra être un bureau d'études disposant au moins de l'agrément EB ou équivalent (études et/ou contrôle de barrages et aménagements hydro-agricoles) en cours de validité et en règle vis-à-vis de la réglementation de la discipline dans le pays d'établissement du bureau. Il devra avoir au moins deux (02) références techniques en matière de contrôle et de suivi des travaux d'aménagement de périmètres irrigués de type gravitaire au cours des cinq (05) dernières années.

III. Délai d'exécution

Le temps nécessaire pour la réalisation des prestations est de six (06) mois y compris les missions de réception technique et provisoire.

La réception définitive sera prononcée après la période de garantie de (365 jours) et précédée d'une pré-réception.

IV. Composition des offres et sélection

Le Directeur Général de la SONATER invite les Consultants (bureaux d'études/firmes) à manifester leur intérêt à fournir les services décrits ci-dessus. Les Consultants (bureaux d'études/firmes ou groupement de consultants) intéressés doivent fournir les informations indiquant leur qualification à exécuter les services ci-dessus indiqués (agrément technique, références concernant l'exécution de contrats analogues).

Pour ce faire, le dossier de la manifestation d'intérêt devra comporter sous peine de disqualification :

- une lettre de manifestation d'intérêt adressée à Monsieur le Directeur Général de la SONATER ;
- la présentation du bureau, de ses domaines de compétence, de ses statuts juridiques et de son agrément s'il y a lieu ;
- les références techniques similaires exécutées au cours des cinq (05) dernières années. Les soumissionnaires devront joindre obligatoirement les pages de garde et de signature des marchés ainsi que les attestations de bonne fin. La commission peut exiger les originaux des marchés, des attestations de bonne fin aux soumissionnaires pour vérification en cas de nécessité. Aussi, la présentation de chaque référence doit faire ressortir au moins l'intitulé de la mission, le nom du client, l'année de réalisation, les dates de début et de fin de mission, le contact du client, le montant du marché, etc.

Les bureaux d'études seront sélectionnés selon la méthode de sélection fondée sur les qualifications des consultants en accord avec les procédures définies dans les Directives : Sélection et Emploi de Consultants par les Emprunteurs de la Banque mondiale, de janvier 2011 révisé en juillet 2014 et affichées sur le site Web : worldbank.org/html/opr/consult.

Le consultant retenu pour la mission signera un contrat à rémunération forfaitaire après négociation.

Les bureaux d'études ou firmes intéressés peuvent consulter les termes de référence à l'adresse ci-dessous et aux jours ouvrables de 07 heures 30 minutes à 16 heures 00 à la Direction Générale de la SONATER, 387 Avenue de la Grande Chancellerie, 01 BP 1950 Ouagadougou 01, téléphone : 25 30 74 08, E-mail : ssecretariatdg@yahoo.fr.

Les manifestations d'intérêt doivent être déposées à l'adresse ci-dessous au plus tard le **18 janvier 2019 à 09 heures 00 mn TU** avec la mention «Suivi-contrôle des travaux d'aménagement de 117 ha de périmètres irrigués de type gravitaire dans les régions du Centre-Ouest, du Plateau Central et du Centre-Est au profit du PAPSA».

Secrétariat de la Direction Générale de la SONATER, 387 Avenue de la Grande Chancellerie, 01 BP 1950 Ouagadougou 01, téléphone : 25 30 74 08, BURKINA FASO.

***Le Directeur Général de la SONATER
Président de la CAM***

Tasré BOUDA

Recrutement d'un cabinet/bureau pour la réalisation d'études techniques et le suivi-contrôle des travaux d'aménagement de 1 075 ha de bas-fonds dans les régions du Centre-Ouest, du Centre-Est et du Centre-Sud au profit du Projet d'Amélioration de la Productivité agricole et de la Sécurité Alimentaire (PAPSA)

Manifestation d'intérêt

n° 2019-03/SONATER/DG/SPM SERVICE DE CONSULTANTS

DON IDA H 974-BF du 01 juillet 2014 et DON GAFSP TF 017447 du 01 juillet 2014

Le Burkina Faso a reçu un financement de la Banque Mondiale pour financer le Projet d'Amélioration de la Productivité agricole et de la Sécurité Alimentaire (PAPSA), et a l'intention d'utiliser une partie de ce don pour effectuer des paiements au titre du marché relatif à la réalisation d'études techniques et au suivi-contrôle des travaux d'aménagement de 1 075 ha de bas-fonds dans les régions du Centre-Ouest, du Centre-Est et du Centre-Sud.

La Société Nationale de l'Aménagement des Terres et de l'Équipement Rural (SONATER), maître d'ouvrage délégué, sollicite des offres fermées de la part de soumissionnaires éligibles et répondant aux qualifications requises pour la réalisation de la mission conformément aux termes de références.

I. Missions du consultant

La mission du consultant consistera d'une part, à la réalisation des études techniques d'aménagement des bas-fonds et d'autre part, au contrôle à pied d'œuvre et au suivi des travaux d'aménagement de 1 075 ha de bas-fonds. Pour se faire, le consultant s'attachera à réaliser les activités ci-dessous décrites :

I.1. élaboration du rapport de démarrage

À la fin de la période de démarrage, le consultant fournira un rapport de démarrage. Le rapport de démarrage décrira le programme établi par le Consultant pour toute la mission, la dotation en personnel, et les remarques considérées nécessaires. Ce rapport mettra à jour la méthodologie et le programme de travail qui étaient inclus dans la proposition du Consultant, notant les changements et précisant toutes les difficultés rencontrées, en plus d'une proposition sur la manière dont elles peuvent être surmontées.

Le Programme de travail établi par le Consultant pourra être révisé de temps à autre. Toutefois, son acceptation par le maître d'ouvrage délégué sera toujours obligatoire.

Le rapport de démarrage comprendra au moins les éléments suivants :

- amendements et améliorations possibles sur l'étendue des prestations ;
- programme de travail proposé avec une approche recommandée et une estimation précise du temps nécessaire ;
- changements nécessaires à la composition de l'équipe du Consultant et des spécialistes ;
- description des moyens proposés pour la production des représentations cartographiques ;
- rapports de visites de terrain ;
- programme détaillé de travail, indiquant le temps, la durée et le personnel, de même que l'interdépendance entre les activités.

I.2. études techniques d'aménagement des bas-fonds

Pour l'exécution des travaux, le Consultant qui sera recruté procédera aux études techniques d'aménagement des bas-fonds. Il s'agit notamment des levés topographiques, de la détermination des pentes longitudinales des bas-fonds, de l'établissement des plans d'aménagement, de l'évaluation des quantités et des coûts d'aménagement.

• Levés topographiques

Le Consultant procédera aux levés topographiques des bas-fonds avec une densité de points suffisante pour permettre un tracé correct des courbes de niveau (un point tous les 20 ou 25 m).

En outre tous les points particuliers (arbres, pistes, concessions, marigots etc...) seront notés.

Les levés topographiques dépasseront largement les emprises des bas-fonds, de façon à déterminer les arrivées d'eau latérales. Ils seront complétés par des croquis de terrain où peuvent-être portés certains renseignements situés hors des bas-fonds mais qui sont toutefois fort utiles à la compréhension de la topographie des bas-fonds et à l'étude du projet.

Les levés, après calcul, sont reportés à l'échelle 1/1000 ou 1/500 et les courbes de niveau sont tracées par interpolation linéaire entre tous les couples de points.

• Pentas longitudinales des bas-fonds

Le Consultant déterminera les pentes longitudinales moyennes des terrains. Si une pente est supérieure ou égale à 1%, le site concerné sera remplacé.

• Plans d'aménagement

Pour chaque site, si la pente longitudinale moyenne du terrain est acceptable, le Consultant proposera un plan d'aménagement du bas-fond ; l'écartement (E) des diguettes étant tel que :

- si $p \leq 30/00$, alors $E = 45$ m
- si $30/00 < p < 80/00$, alors $E = 0,15/p$
- si $80/00 \leq p < 1\%$, alors $E = 20$ m

Chaque plan d'aménagement sera accompagné de tous les plans de détails (plan type des diguettes, plan type des pertuis, plan type des vannettes, etc.).

• Quantités et coûts d'aménagement

Le consultant fournira un devis quantitatif et estimatif des travaux d'aménagement de chaque site. Il fournira en outre un descriptif des prix unitaires des travaux.

I.3. Suivi-contrôle des travaux d'aménagement des bas-fonds

Prestations intellectuelles

- Suivi et contrôle à pied d'œuvre des travaux

Le Consultant aura en charge :

- la sensibilisation et l'indication des consignes aux bénéficiaires pour une mise en œuvre harmonieuse des travaux ;
- le suivi et le contrôle de l'implantation des ouvrages ;
- le suivi et le contrôle de la qualité de tous les travaux, installations et fournitures ;
- le suivi et le contrôle des travaux par rapport au planning d'exécution ;
- le suivi de l'enregistrement des données du chantier (tenue à jour du journal de chantier) ;
- les réceptions techniques des travaux en vue des réceptions provisoires et définitives.

- **Administration du chantier**

Le Consultant devra aussi assurer le suivi des obligations contractuelles de l'entreprise. A cet effet il doit :

- vérifier les documents contractuels régissant les travaux ;
- organiser et diriger les réunions de chantier exceptées celles de la supervision ;
- examiner les réclamations éventuelles de l'entreprise et se prononcer sur leur validité ;
- aider à régler les différends qui peuvent survenir dans le cadre du chantier ;
- produire des rapports mensuels sur l'avancement des travaux ;
- produire un rapport de fin de chantier.

- **Bureau d'études pour le chantier**

Le Consultant jouera le rôle de Bureau d'études pour le chantier et à ce titre, il devra :

- contrôler, approuver et notifier les documents d'exécution ;
- apporter les modifications et compléments nécessaires ;
- évaluer les travaux supplémentaires à soumettre à l'avis préalable du MOD ;
- établir de manière contradictoire avec l'entreprise les attachements, leur transmission au MOD pour approbation ;
- assurer le rôle de conseiller technique du MOD pour tout sujet se rapportant au fonctionnement du chantier.

I. Qualification des bureaux

Le Consultant devra être un bureau d'études disposant au moins de l'agrément EC ou équivalent (études et/ou contrôle de barrages et aménagements hydro-agricoles) en cours de validité et en règle vis-à-vis de la réglementation de la discipline dans le pays d'établissement du bureau. Il devra avoir au moins deux (02) références techniques en matière de contrôle et de suivi des travaux d'aménagement de bas-fonds au cours des cinq (05) dernières années.

II. Délai d'exécution

Le temps nécessaire pour la réalisation des prestations est de cinq (05) mois y compris les missions de réception technique et provisoire. La réception définitive sera prononcée après la période de garantie de (365 jours) et précédée d'une pré-réception.

III. Composition des offres et sélection

Le Directeur Général de la SONATER invite les Consultants (bureaux d'études/firmes) à manifester leur intérêt à fournir les services décrits ci-dessus. Les Consultants (bureaux d'études/firmes ou groupement de consultants) intéressés doivent fournir les informations indiquant leur qualification à exécuter les services ci-dessus indiqués (agrément technique, références concernant l'exécution de contrats analogues).

Pour ce faire, le dossier de la manifestation d'intérêt devra comporter sous peine de disqualification :

- une lettre de manifestation d'intérêt adressée à Monsieur le Directeur Général de la SONATER ;
- la présentation du bureau, de ses domaines de compétence, de ses statuts juridiques et de son agrément s'il y a lieu ;
- les références techniques similaires exécutées au cours des cinq (05) dernières années. Les soumissionnaires devront joindre obligatoirement les pages de garde et de signature des marchés ainsi que les attestations de bonne fin. La commission peut exiger les originaux des marchés, les attestations de bonne fin aux soumissionnaires pour vérification en cas de nécessité. Aussi, la présentation de chaque référence doit faire ressortir au moins l'intitulé de la mission, le nom du client, l'année de réalisation, les dates de début et de fin de mission, le contact du client, le montant du marché, etc.

Les bureaux d'études seront sélectionnés selon la méthode de sélection fondée sur les qualifications des consultants en accord avec les procédures définies dans les Directives : Sélection et Emploi de Consultants par les Emprunteurs de la Banque mondiale, de janvier 2011 révisé en juillet 2014 et affichées sur le site Web : worldbank.org/html/opr/consult.

Le consultant retenu pour la mission signera un contrat à rémunération forfaitaire après négociation.

Les bureaux d'études ou firmes intéressés peuvent consulter les termes de référence à l'adresse ci-dessous et aux jours ouvrables de 07 heures 30 minutes à 16 heures 00 à la Direction Générale de la SONATER, 387 Avenue de la Grande Chancellerie, 01 BP 1950 Ouagadougou 01, téléphone : 25 30 74 08, E-mail : sssecretariatdg@yahoo.fr.

Les manifestations d'intérêt doivent être déposées à l'adresse ci-dessous au plus tard le **18 janvier 2019 à 09 heures 00 mn** TU avec la mention «Réalisation d'études techniques et suivi-contrôle des travaux d'aménagement de 1 075 ha de bas-fonds dans les régions du Centre-Ouest, du Centre-Est et du Centre-Sud au profit du PAPSA».

Secrétariat de la Direction Générale de la SONATER, 387 Avenue de la Grande Chancellerie, 01 BP 1950 Ouagadougou 01, téléphone : 25 30 74 08, BURKINA FASO.

**Le Directeur Général de la SONATER
Président de la CAM**

Tasré BOUDA

SOCIETE NATIONALE DE L'AMENAGEMENT DES TERRES ET DE L'EQUIPEMENT RURAL

travaux d'aménagement de 318 ha de périmètres irrigués dans les régions du Centre-Ouest, du Plateau Central, du Centre-Est, du Centre-Sud et du Sahel au Burkina Faso.

Avis d'appel d'offres ouvert international N°2018 -010/SONATER/DG/SPM

PAYS : BURKINA FASO

NOM DU PROJET : Projet d'Amélioration de la Productivité agricole et de la Sécurité Alimentaire

No Prêt/Crédit/Don : DON IDA H 974-BF du 01 juillet 2014 et DON GAFSP TF 017447 du 01 juillet 2014

Nom du Marché : Travaux d'aménagement de 318 ha de périmètres irrigués dans les régions du Centre-Ouest, du Plateau Central, du Centre-Est, du Centre-Sud et du Sahel au profit du PAPSA

No Référence : BF-PAPSA-90085-CW-RFB

Le Burkina Faso a reçu un financement de la Banque mondiale pour financer le Projet d'Amélioration de la Productivité agricole et de la Sécurité Alimentaire (PAPSA), et a l'intention d'utiliser une partie de ce don pour effectuer des paiements au titre des Marchés de travaux d'aménagement de 318 ha de périmètres irrigués dans les régions du Centre-Ouest, du Plateau Central, du Centre-Est, du Centre-Sud et du Sahel au Burkina Faso.

La Société Nationale de l'Aménagement des Terres et de l'Équipement Rural (SONATER), maître d'ouvrage délégué, sollicite des offres fermées de la part de soumissionnaires éligibles et répondant aux qualifications requises pour la réalisation des travaux d'aménagement de 318 ha de périmètres irrigués dans les régions du Centre-Ouest, du Plateau Central, du Centre-Est, du Centre-Sud et du Sahel réparties en quatre (04) lots conformément aux indications suivantes :

Lot 1 : Travaux de réalisation de 52 ha de périmètres irrigués de type gravitaire dans les régions du Plateau Central, du Centre-Ouest et du Centre-Est.

Lot 2 : Travaux de réhabilitation de 65 ha de périmètres irrigués de type gravitaire dans la région du Centre-Est.

Lot 3 : Travaux de réalisation de 96 ha de périmètres irrigués de type semi-californien dans les régions du Centre-Sud et du Centre-Ouest.

Lot 4 : Travaux de réalisation de 105 ha de périmètres irrigués de type semi-californien dans la région du Sahel.

N° lot	Région	Province	Département	Nom du Village	Nom du site de l'ouvrage	Coordonnées du site		Potentiel aménageable (ha)	Nature des travaux du Périmètre irrigué	Situation du périmètre
						Longitude	Latitude			
1	Centre-Ouest	Sissili	Léo	Wabéssan	Wabéssan	02°06'54,7" W	11°02'51,5" N	20	Nouveau périmètre gravitaire	Aval du barrage
	Plateau Central	Ganzourgou	Zam	Lallé	Lallé	00°51'53,8" W	12°26'33,4" N	7	Nouveau périmètre gravitaire	Aval du barrage
		Ganzourgou	Zorgho	Bogré	Bogré	00°32'19,6" W	12°13'22,6" N	16	Nouveau périmètre gravitaire	Aval du barrage
	Centre-Est	Boulgou	Tenkodogo	Piroukou	Ladwenda	00°10'59,6" W	11°44'26,4" N	9	Nouveau périmètre gravitaire	Aval du barrage
Sous-total gravitaire lot 1								52	-	-
2	Centre-Est	Koulpélogo	Lalgaye	Lalgaye	Lalgaye	00°05'23,5" W	11°38'41,9" N	13	Réhabilitation de périmètre gravitaire	Aval du barrage
		Koulpélogo	Sangha	Gazandouré	Gazandouré	00°03'16,9" W	11°08'25,7" N	52	Réhabilitation de périmètre gravitaire	Aval du barrage
Sous-total gravitaire lot 2								65	-	-
3	Centre-Sud	Bazèga	Kombissiri	Bissiri	Bissiri	01°13'58,9" W	12°05'40,8" N	15	Sémi-californien	Aval du barrage
		Bazèga	Kombissiri	Kombissiri	Pindega	01°18'35,1" W	12°02'11,0" N	8	Sémi-californien	Aval du barrage
		Bazèga	Kombissiri	Kierma	Kierma	01°14'39,5" W	12°01'07,6" N	12	Sémi-californien	Aval du barrage
		Bazèga	Kombissiri	Nangouma	Nangouma	01°25'55,4" W	11°55'32,2" N	16	Sémi-californien	Aval du barrage
		Zounwéogo	Gon-Boussougou	Zourmakita	Zourmakita	00°47'58,1" W	11°23'38,4" N	8	Sémi-californien	Aval du barrage
		Nahouri	Tiebelé	Tipony	Tipony	00°54'12,1" W	11°04'51,1" N	8	Sémi-californien	Aval du barrage
		Bazèga	Kayao	Kossoghin	Kossoghin	01°44'12,1" W	12°04'19,7" N	10	Sémi-californien	Aval du barrage
	Bazèga	Doulougou	Sincené	Sincené	01°33'35,8" W	11°54'18,9" N	9	Sémi-californien	Aval du barrage	
Centre-Ouest	Boulkiemdé	Soaw	Soaw	Soaw	02°11'28,8" W	12°30'44,6" N	10	Sémi-californien	Aval du barrage	
Sous-total semi-californien lot 3								96	-	-
4	Sahel	Soum	Djibo	Djibo	Djibo	01°37'08,0" W	14°06'46,4" N	30	Sémi-californien	Amont du barrage
		Yagha	Tankou-gounadié	Tankou-gounadié	Higa	00°41'28,4" E	13°34'30,0" N	75	Sémi-californien	Aval du barrage
Sous-total semi-californien lot 4								105	-	-
TOTAL GENERAL								318	-	-

Travaux

N° LOT	SITES	DELAI D'EXECUTION
1	Wabéssan, Lallé, Bogré, Ladwenda	05 mois
2	Lalgaye, Gazandouré	05 mois
3	Bissiri, Pindéga, Kierma, Nangouma, Zourmakita, Tipony, Kossoghin, Sincéné, Soaw	05 mois
4	Djibo, Higa	05 mois

La procédure sera conduite par mise en concurrence nationale en recourant à un Appel d'Offres (AO) telle que définie dans le « Règlement de Passation des Marchés applicables aux Emprunteurs dans le cadre de Financement de Projets d'Investissement » du 1er juillet 2016 de la Banque mondiale (« le Règlement de passation des marchés »), et ouverte à tous les soumissionnaires de pays éligibles tels que définis dans le Règlement de passation des marchés.

Les entreprises burkinabè devront fournir les pièces ou documents ci-dessous :

- une attestation fiscale des impôts datant de moins de trois (03) mois ;
- une attestation de la Caisse Nationale de Sécurité Sociale (CNSS) datant de moins de trois (03) mois ;
- une attestation de non engagement de l'Agent Judiciaire du Trésor (AJT) datant de moins de trois (03) mois ;
- une attestation de la Direction chargée des lois sociales datant de moins de trois (03) mois ;
- une Attestation d'inscription au Registre de commerce ;
- un Certificat de non faillite, daté de moins de trois (03) mois et délivré par une autorité compétente ;
- Etre titulaire de l'agrément technique TD du Ministère en charge de l'Eau.

Les entreprises étrangères présenteront une Attestation d'inscription au Registre de commerce de leur pays et un certificat de non faillite daté de moins de trois (03) mois délivré par une autorité compétente.

Les Soumissionnaires intéressés et éligibles peuvent obtenir des informations auprès de la Direction Générale de la SONATER, 387 Avenue de la Grande Chancellerie, 01 BP 1950 Ouagadougou 01, téléphone : 25 30 74 08, E-mail : ssecretariatdg@yahoo.fr de 07 heures 30 minutes à 16 heures 00 minute tous les jours ouvrables.

Le Dossier d'Appel d'offres en Français peut être acheté par tout Soumissionnaire intéressé en formulant une demande écrite à l'adresse ci-dessous contre un paiement non remboursable de cent cinquante mille (150 000) francs CFA pour chaque lot. La méthode de paiement sera le paiement en espèce contre délivrance d'une quittance. Le dossier d'appel d'offres sera adressé par acheminement au Secrétariat de la Direction Générale de la SONATER.

Les offres devront être remises à l'adresse ci-dessous au plus tard le **18 février 2019 à 09 heures 00 minute**. La soumission des offres par voie électronique ne sera pas autorisée. Toute offre arrivée après l'expiration du délai limite de remise des offres sera rejetée. Les offres seront ouvertes en présence des représentants des soumissionnaires et des personnes présentes à l'adresse numéro mentionnée ci-dessous le 18 février 2019 . à 09 heures 15 minutes.

Les offres doivent être accompagnées d'une garantie d'offre, pour un montant de :

- Lot 1 : dix-neuf millions (19 000 000) de francs CFA ;
- Lot 2 : onze millions (11 000 000) de francs CFA ;
- Lot 3 : douze millions (12 000 000) de francs CFA ;
- Lot 4 : dix-sept millions (17 000 000) de francs CFA.

L'adresse à laquelle il est fait référence ci-dessus est :

Société Nationale de l'Aménagement des Terres et de l'Équipement Rural (SONATER)
Secrétariat de la Direction Générale, 1er étage, couloir gauche, première porte à gauche

Tasré BOUDA

01 BP 1950 Ouagadougou 01
00226 25 30 74 08
ssecretariatdg@yahoo.fr

Le Directeur Général

Tasré BOUDA

Marchés Publics

APPELS D'OFFRES DES COLLECTIVITES TERRITORIALES

* **Marchés de Prestations Intellectuelles**

P. 26 & 27

DG-C.M.E.F.

Prestations intellectuelles

REGION DU CENTRE

Maîtrise d'œuvre complète pour la construction d'équipements dans les centres secondaires dans le cadre du PDDO2 au profit de la Commune de Ouagadougou

Rectificatif du Quotidien N° 2481 du vendredi 04 janvier 2019, page 117 & 18 portant sur la date limite de dépôt des offres

**Appel à Manifestations d'Intérêt International
n°2018-08/CO/M/AMGT/PDDO**

La Commune de Ouagadougou a reçu un financement de l'Agence Française de Développement (AFD) accordé à l'Etat burkinabé. Ce financement d'un montant de 80 M€ rétrocédé à la Commune de Ouagadougou pour le financement du Projet de Développement Durable de Ouagadougou, phase II, (PDDO 2), s'inscrit dans la continuité immédiate du PDDO en cours d'exécution.

La Commune de Ouagadougou a l'intention d'utiliser une partie du montant de celui-ci pour effectuer les paiements au titre de projets de construction d'équipements en blocs latéritiques taillés et/ou blocs de terre comprimée et/ou autres matériaux locaux de construction dans les centralités secondaires du Grand Est (Dassasgho, Wayalghin), de Tampouy et de Katre Yaar : équipements socio-éducatifs, espaces verts et équipements sportifs, équipements de santé et équipements marchands.

Les études techniques et architecturales et le suivi-contrôle des travaux desdits équipements font partis de la présente prestation souhaitée qui intègre le suivi travaux d'aménagements sommaires pour deux (02) marchés. Pour des raisons de contraintes budgétaires dans le cadre du PDDO2, certains équipements feront l'objet d'études uniquement en vue d'une recherche de financements complémentaires.

Il est recherché un travail spécifique sur l'intégration urbaine de ces équipements à l'échelle de chaque centralité.

Les Services des consultants auront pour objet :

- lot 1 : Maîtrise d'œuvre complète pour la construction d'équipements

dans les centralités du Grand Est et de Katre Yaar dans le cadre du PPDO

2 au profit de la Commune de Ouagadougou.

Phase 1 : Etudes techniques et architecturales de quinze (15) infrastructures : construction deux (02) Centres Médicaux Urbains (CMU de Dassasgho et Wayalghin) par le relèvement des plateaux techniques des Centres de Santé et de Promotion Sociale (CSPS) existants et réhabilitation de deux (02) équipements marchands (Gare de l'Est et Marché de Dassasgho), d'un construction d'un (01) lycée municipal intégrant une (01) maison des savoirs, construction d'un (01) nouveau groupe scolaire intégrant le préscolaire, le primaire et le post primaire, construction d'un (01) Centre d'Eveil et d'Education Préscolaire (CEEP), aménagement de deux (02) pôles sportifs, aménagement d'un (01) parcours sportif, aménagement d'un (01) nouvel accès au Parc de Bangr Wéogo, aménagement d'un (01) jardin récréatif et construction d'un (01) Centre d'Animation et de Formation Féminine dans la centralité du Grand Est ; construction d'un (01) Centre Médical Urbain (CMU), construction d'un groupe scolaire intégrant le préscolaire, le primaire et le post primaire, construction d'un (01) Centre d'Eveil et d'Education Préscolaire (CEEP) dans la centralité de Katre Yaar.

Phase 2 : Suivi-contrôle des travaux de quatorze (14) infrastructures et d'aménagements sommaires d'un marché: construction deux (02) Centres Médicaux Urbains (CMU de Dassasgho et Wayalghin), réhabilitation d'un (01) équipement marchand (Gare de l'Est), réalisation d'aménagements sommaires d'un (01) marché (Dassasgho), construction d'un (01) lycée

Prestations intellectuelles

municipal intégrant une (01) maison des savoirs, construction d'un (01) nouveau groupe scolaire intégrant le préscolaire, le primaire et le post primaire, construction d'un (01) Centre d'Eveil et d'Education Préscolaire (CEEP), aménagement de deux (02) pôles sportifs, aménagement d'un (01) parcours sportif, aménagement d'un (01) nouvel accès au Parc de Bangr Wéogo, aménagement d'un (01) jardin récréatif et construction d'un (01) Centre d'Animation et de Formation Féminine dans la centralité du Grand Est ; construction d'un (01) nouveau groupe scolaire intégrant le préscolaire, le primaire et le post primaire, aménagement d'un (01) pôle sportif dans la centralité de Katre Yaar.

La prestation est envisagée à partir du deuxième semestre de l'année 2019 et la durée prévisionnelle est dix-huit (18) mois pour les deux (02) phases.

• lot 2 : Maîtrise d'œuvre complète pour la construction d'équipements dans la centralité de Tampouy dans le cadre du PPD02 au profit de la Commune de Ouagadougou.

Phase 1 : Etudes techniques et architecturales de neuf (09) infrastructures : construction deux (02) Centres Médicaux Urbains (CMU des secteurs 15 et 16) par le relèvement des plateaux techniques des CMU existants et réhabilitation de deux (02) équipements marchands (Gare et Marché de Tampouy), renforcement de deux (02) lycées municipaux, construction d'un (01) nouveau groupe scolaire intégrant le préscolaire, le primaire et le post primaire, aménagement de deux (02) pôles sportifs

Phase 2 : Suivi-contrôle des travaux de neuf (09) infrastructures et d'aménagements sommaires d'un marché: construction deux (02) Centres Médicaux Urbains (CMU des secteurs 15 et 16), réhabilitation d'un (01) équipement marchand (Gare de Tampouy), réalisation d'aménagements sommaires d'un (01) marché (Tampouy Naab Raaga), renforcement de deux (02) lycées municipaux, construction d'un (01) nouveau groupe scolaire intégrant le préscolaire, le primaire et le post primaire, aménagement de deux (02) pôles sportifs.

La prestation est envisagée à partir du premier semestre de l'année 2019 et la durée prévisionnelle est de dix-huit (18) mois pour les deux (02) phases.

Pour les phases 1, il est attendu du consultant la réalisation des éléments suivants :

- la définition précise de la programmation des équipements sur la base des pré-APS ;
- les études d'Avant-Projet Sommaire (APS) sur la base des plans types des équipements qui en disposent et des plans de masse (pré-APS réalisés dans le cadre de l'étude de faisabilité du projet entre 2016 et 2017) ;
- les études d'Avant-Projet Détaillé (APD) ;
- les Dossiers d'Appel d'Offres (DAO).

Pour les phases 2, il est attendu du consultant le suivi – contrôle des travaux de construction. Le déclenchement de cette phase sera conditionné à la satisfaction du Maître d'ouvrage sur la phase Etudes techniques (APS/APD/DAO).

Il est recherché pour chaque lot un groupement de cabinets d'architecture, d'urbanisme et de bureaux d'études d'ingénierie.

Un soumissionnaire peut soumissionner aux deux (02) lots en fonction de son domaine d'expertise. Cependant, aucun soumissionnaire ne peut être attributaire des deux (02) lots.

La Commune de Ouagadougou invite les consultants à manifester leur intérêt à fournir les Services décrits ci-dessus.

Les critères d'éligibilité à un financement de l'AFD sont spécifiés à l'article 1.3 des « Directives pour la Passation des Marchés financés par l'AFD dans les États étrangers », disponibles en ligne sur le site internet de l'AFD www.afd.fr.

Les consultants intéressés doivent produire les informations démontrant qu'ils sont qualifiés et expérimentés pour réaliser les présents Services.

A ce titre, ils justifieront qu'ils possèdent des références de prestations récentes et similaires.

Il s'agit des pièces suivantes :

- la lettre de manifestation d'intérêt ;
- la plaquette de présentation du Consultant (adresse complète, statut juridique, domaines de compétence...);
- l'adresse de la personne compétente à agir au nom du bureau d'études ;
- la liste du personnel employé par le cabinet pour ce type de prestations ;
- les références de prestations exécutées par le cabinet dans les domaines similaires aux missions ci-dessus indiquées au cours des dix (10) dernières années.

Il est demandé aux candidats de fournir ces informations en ne dépassant pas cinquante (50) pages environ.

Si le consultant est constitué en groupement, la manifestation d'intérêt doit inclure :

Une copie de l'accord de groupement conclu par l'ensemble de ses membres.

OU

Une lettre d'intention de constituer un groupement dans l'hypothèse où sa proposition serait retenue, signée par tous ses membres et accompagnée d'une copie de l'accord de groupement proposé.

Le caractère similaire des expériences sera analysé en fonction :

- De l'ampleur des marchés ;
- De la nature des Services : études architecturales et techniques détaillées (APD / DAO) et suivi-contrôle des travaux de construction de bâtiments ;
- Du domaine et de l'expertise technique : dans le domaine des équipements publics similaires et dans le domaine des bâtiments en matériaux locaux de construction. Des compétences en architecture bioclimatique et dans le domaine des énergies renouvelables seront appréciées. Des compétences en paysagisme et aménagement urbain seront également appréciées.
- Du contexte géographique : dans un contexte similaire au Burkina Faso (zone sahélienne).

Le Client devra joindre les copies des pages de garde et de signature des marchés, les PV de réception le cas échéant, les attestations de bonne exécution ou les rapports de validation.

La Commune de Ouagadougou dressera une liste restreinte de six (06) candidats au maximum par lot, présélectionnés sur la base des candidatures reçues, auxquels elle adressera la Demande de Propositions pour la réalisation des services requis.

Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires au sujet des documents de référence à l'Agence Municipale des Grands Travaux (AMGT) aux contacts : Email : amgt.mairieouaga@gmail.com / Téléphone : +226 25 41 90 15/16 et aux heures suivantes : de 7h30 à 12h30 et de 13h à 16h du lundi au jeudi ; de 7h30 mn à 12h30 mn et de 13h30 mn à 16h30 mn le vendredi.

Les dossiers de manifestation d'intérêt rédigés en langue française seront reliés et fournis en copie électronique (sur clé USB) et en quatre (04) exemplaires papier dont un (01) original et quatre (04) copies marqués comme tels et déposés sous plis fermé au Secrétariat de l'Agence Municipale des Grands Travaux (AMGT) sise Arrondissement n°4 (Tanghin), Rue des Poètes, 01 BP 85 Ouagadougou 01/ Email : amgt.mairieouaga@gmail.com / Téléphone : +226 25 41 90 15/16, avec la mention suivante « Maîtrise d'œuvre complète pour la construction d'équipements dans les centres secondaires dans le cadre du PPD02 au profit de la Commune de Ouagadougou ».

Ils devront parvenir au plus tard le **lundi 18 février 2019 à 09 heures 00 TU.**

Le Président de la Commission d'Attribution des Marchés

Aristide B. A. OUEDRAOGO



SODIPRESSE

SOCIETE DE DISTRIBUTION DE PRESSE
COMMERCE GENERAL



09 BP 11315 Ouagadougou 09 – Messagerie : sodipresse@yahoo.fr
Tél. / Fax: (226) 50 36 03 80 – Burkina Faso

Bulletin d'abonnement

Je soussigné :

Fonction :

Entreprise / Société :

Adresse / Téléphone :

Souscris pour () abonnement de () an à la revue des **Marchés Publics**

Types d'abonnement

- Abonnement sans livraison : 50 000 F CFA
- Abonnement avec livraison : 65 000 F CFA
- Abonnement de soutien : 75 000 F CFA
- Abonnement d'honneur : 100 000 F CFA

Mode de règlement : en Espèce ou par Chèque au nom de SODIPRESSE

Début d'abonnement :, Fin d'abonnement :

Fait à, le...../...../20.....

Le Souscripteur

*M'abonner à la revue des Marchés Publics,
c'est avoir une longueur d'avance sur mes concurrents.*

*"La Revue des Marchés Publics"
L'information au quotidien sur les Marchés Publics du Burkina*

Marchés Publics



* Marchés de Fournitures et Services courants

* Marchés de Prestations Intellectuelles

* Marchés de Travaux

